

L'ADOPTION DES CRYPTO-ACTIFS EN FRANCE ET EN EUROPE

LE MOT DE L'ADAN

L'Adan est fière de présenter la cinquième édition de son étude annuelle sur l'adoption des crypto-actifs en France et en Europe, réalisée en partenariat avec Ipsos. Devenue un baromètre de référence pour les décideurs publics et les acteurs économiques, cette nouvelle livraison intervient à un moment charnière : celui de la maturité structurelle d'une industrie qui ne se définit plus par son exceptionnalité, mais par son intégration progressive dans le paysage financier classique.

L'environnement de l'année 2025, qui sépare cette édition de la précédente, a été marqué par une effervescence sans précédent. Sur le plan des marchés, le secteur a franchi des caps symboliques majeurs, portés par l'intérêt massif des investisseurs institutionnels et la consolidation des infrastructures de conservation. Cette dynamique a agi comme un révélateur de la résilience et de l'attrait croissant pour cette classe d'actifs, même dans un paysage macro-économique complexe.

Parallèlement, le cadre européen a connu un tournant historique avec l'entrée en application complète du règlement Market-in-Crypto-Assets (MiCA). Ce basculement vers un marché harmonisé et régulé offre enfin à l'Europe le socle de confiance nécessaire à son expansion. Pour nos entreprises, c'est la fin d'une certaine incertitude ; pour les utilisateurs, c'est la promesse d'une sécurité renforcée.

Cette cinquième vague de notre étude se donne pour mission de mesurer l'impact réel de ces bouleversements. Comment le grand public réagit-il à cette institutionnalisation ? La maturité du cadre juridique favorise-t-elle l'entrée de nouveaux profils d'investisseurs ? De la démocratisation des *stablecoins* à l'émergence de la tokenisation d'actifs réels, ce baromètre analyse comment les Français et les Européens s'approprient ces outils pour moderniser leur épargne et leurs usages financiers.

Le chemin vers une souveraineté numérique européenne est encore semé de défis. Si la notoriété est désormais acquise, l'intégration des actifs numériques dans les services bancaires du quotidien et la simplification des parcours utilisateurs restent des chantiers prioritaires. À travers ce baromètre 2026, l'Adan souhaite offrir aux décideurs publics et aux acteurs économiques les clés de lecture nécessaires pour transformer l'essai de la régulation en succès industriel. L'Adan reste mobilisée pour faire de cette transition une réalité économique souveraine et durable.



Stanislas Barthelemi,
Président de l'ADAN

TABLE DES MATIÈRES

01 PANORAMA DE LA NOTORIÉTÉ : LA FIN DE L'ÉVANGÉLISATION ?

UNE NOTORIÉTÉ HISTORIQUE ET CONSOLIDÉE	12
ANALYSE PAR CLASSE D'ACTIFS	12
DISPARITÉS EUROPÉENNES	14
LES SOURCES D'INFORMATION	14

02 DÉTENTION ET PROFILS : UNE STABILISATION STRUCTURELLE

EN FRANCE	18
SOCIOLOGIE DE L'ACQUÉREUR FRANÇAIS	19
PLACE DES CRYPTO-ACTIFS DANS LE PATRIMOINE FINANCIER	20
EN EUROPE	23
OPINIONS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET APPRÉCIATION DES PARTIS	24

03 COMPORTEMENTS ET MODALITÉS D'INVESTISSEMENT DU GRAND PUBLIC

HIÉRARCHIE DES ACTIFS	28
MODALITÉS DE CONSERVATION	31
CHOIX DES INTERMÉDIAIRES	32

04 L'ÉMERGENCE DES NOUVEAUX USAGES : STABLECOINS, DeFi ET TOKENISATION

LES STABLECOINS : VERS UNE UTILITÉ TRANSACTIONNELLE ET MONÉTAIRE	36
LE PAIEMENT	38
LA FINANCE DÉCENTRALISÉE (DeFi) : LE BESOIN DE PASSERELLES SÉCURISÉES	39
TOKENISATION DES ACTIFS FINANCIERS (RWA)	40

PARTENAIRES



Arkéa Banking Services est une filiale à 100 % du Crédit Mutuel Arkéa, créée en 2010, leader de l'externalisation en marque blanche des prestations bancaires. Elle agit comme une banque de plein exercice agréée, dont la mission est de concevoir et gérer des solutions bancaires pour le compte de tiers, notamment des banques, des néo-banques, des fintechs, des établissements de paiement ou des établissements de monnaie électronique.

Nous proposons une offre bancaire complète modulaire aux standards réglementaires du front au back office permettant aux acteurs financiers de se concentrer sur leur cœur de métier, d'accélérer le lancement de nouvelles offres, d'optimiser durablement les coûts et de sécuriser leur développement, avec un partenaire disposant d'un accès privilégié à de nombreuses autres expertises financières.

Positionnée comme un accélérateur de croissance, ABS accompagne la transformation numérique du secteur financier et soutient de nombreux acteurs situés en France et en Europe.

Pour en savoir plus : www.arka-banking-services.com



Bpifrance est une institution financière publique française majeure, partenaire de référence des entrepreneurs français. Sa mission est de financer et d'accompagner les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, pour stimuler leur croissance.

Avec un bilan de près de ~75 milliards d'euros, Bpifrance intervient avec une approche multi-métiers sur trois piliers principaux : l'investissement direct, l'investissement indirect via des fonds de fonds, et le financement direct.

Pionnier dans le secteur des actifs numériques depuis plus de 10 ans, Bpifrance a déployé plus de 200 millions d'euros dans l'écosystème incluant ~120 M€ de subventions et prêts pour l'innovation, ~60 M€ de participations indirectes dans 8 fonds de capital à risque spécialisés en blockchain et enfin ~20 M€ d'investissement direct à des acteurs de place comme Ledger, Acinq ou encore Morpho.

Pour la période 2025-2030, la banque affiche des ambitions fortes, notamment avec le lancement d'un fonds, le Digital Asset Venture Fund, doté de 25 millions d'euros dédié à l'investissement direct en crypto-actifs afin de renforcer la souveraineté numérique européenne.



Bybit EU GmbH est un prestataire de services sur crypto-actifs (CASP) autrichien autorisé en vertu du règlement européen sur les marchés de crypto-actifs (MiCA) en Autriche. Bybit EU fournit ses services aux clients dans l'ensemble de l'Espace économique européen (EEE) - à l'exception de Malte - via la plateforme bybit.eu.

Bybit EU GmbH est autorisée à proposer les services suivants :

- La conservation et l'administration de crypto-actifs pour le compte de clients ;
- L'échange de crypto-actifs contre des fonds ;
- L'échange de crypto-actifs contre d'autres crypto-actifs ;
- Le placement de crypto-actifs ;
- Les services de transfert de crypto-actifs pour le compte de clients.

Bybit EU GmbH n'exploite pas de plateforme de négociation de crypto-actifs et ne fournit pas de services de conseil en investissement.



La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.



Cube est un accélérateur de sociétés tech combinant accompagnement opérationnel, accès au capital et production/distribution de contenus, au service de l'accélération commerciale des entreprises accompagnées.

Chaque année, Cube sélectionne une cohorte restreinte parmi plus de 300 candidatures (environ 6 % d'admission) et déploie un programme intensif : structuration (stratégie, juridique, finance), mentoring d'exécution, mises en relation qualifiées et accès à des financements.

Nous adossons cet accompagnement à une capacité de production et de distribution de contenus (plus de 40 M de vues), utilisée comme levier de crédibilité, de traction et de génération d'opportunités (clients, talents, investisseurs) pour les fondateurs. Cube s'appuie sur un board d'advisors de premier plan mobilisé sur la stratégie, les opérations et les deals.

Notre mission : structurer, financer et propulser une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Plus d'informations : lecube.io

PARTENAIRES



Circle (NYSE : CRCL) est l'une des principales plateformes d'infrastructure financière sur Internet. L'entreprise construit les fondations d'une économie mondiale plus ouverte grâce à des infrastructures blockchain programmables, des actifs numériques et des applications de paiement.

La plateforme de Circle comprend le plus grand réseau de *stablecoins* au monde, articulé autour de l'USDC, le Circle Payments Network pour les paiements internationaux, ainsi qu'Arc, une blockchain de niveau institutionnel conçue pour devenir le système d'exploitation économique d'Internet. Des entreprises, des institutions financières et des développeurs s'appuient sur Circle pour déployer des innovations financières fiables et évolutives à l'échelle d'Internet.

Dans l'Union européenne, Circle, via sa filiale Circle Internet Financial Europe SAS, est le plus grand émetteur de *stablecoins* conforme au cadre MiCA. La société dispose à la fois d'un enregistrement en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) et d'un agrément en tant qu'établissement de monnaie électronique (EME) en France.

L'EURC est le *stablecoin* libellé en euros ayant la plus forte capitalisation en circulation.



Hexarq est un Prestataire de Services sur Crypto-Actifs (PSCA - agrément MiCA délivré par l'AMF), filiale du Groupe BPCE. Hexarq met à disposition de ses clients des services de conservation et de trading sur une sélection de crypto-actifs parmi les plus liquides.

L'offre Hexarq est distribuée en mode 100 % digital via les canaux de banque à distance (web et mobile) des établissements des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Ces services sont disponibles depuis décembre 2025 pour les clients de 4 établissements et le déploiement de l'offre auprès des autres établissements se fera progressivement sur 2026.

Pour en savoir plus : <https://www.hexarq.com>



Keytrade Bank est le leader sur le marché belge de la banque et de l'investissement en ligne avec une offre complète. Les clients de Keytrade Bank peuvent trouver tout ce qu'ils attendent d'une banque (compte à vue, compte d'épargne, cartes, possibilité d'investissement en actions, fonds, épargne pension, crédit hypothécaire...) et cela sans devoir se déplacer. Ils sont complètement autonomes dans la gestion de leurs opérations bancaires et boursières, 24h/24, 7 jours sur 7.

Keytrade Bank fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.



Morpho est un protocole de finance décentralisée (DeFi) dédié au prêt et à l'emprunt de crypto-actifs. Fondé en 2021 par Paul Frambot et Merlin Egalité, et comptant près de 60 collaborateurs, dont une majorité basée en France, Morpho est rapidement devenu le principal acteur français de la finance décentralisée (DeFi) et se positionne aujourd'hui dans le top 2 mondial des protocoles de prêt-emprunt, avec près de 12 milliards de dollars de dépôts. Son infrastructure ouverte permet aux entreprises de déployer à grande échelle des cas d'usage de prêt et d'emprunt : qu'il s'agisse de prêts adossés à des crypto-actifs intégrés à des produits existants, ou de solutions de rendement sur mesure.

L'infrastructure Morpho est d'ores et déjà intégrée par de grands acteurs européens, comme Ledger, Forge (filiale de la Société Générale) ou Bitpanda, ainsi que par des acteurs internationaux tels que Coinbase, Crypto.com, Kraken et Gemini.



Société Générale-FORGE ("SG-FORGE") est la filiale du groupe Société Générale dédiée aux crypto-actifs. Créée en 2020, elle fournit aux entreprises et aux institutions financières des services de bout en bout pour émettre et gérer des produits financiers numériques sur blockchain.

Dotée d'une solide expertise dans le domaine des actifs numériques, SG-FORGE est aujourd'hui le principal émetteur européen de *stablecoins* conformes au règlement MiCA, soutenu par un groupe bancaire de premier plan. Les *stablecoins*, EUR CoinVertible et USD CoinVertible sont utilisés par des entreprises et des particuliers pour du trading crypto, de la gestion de trésorerie, des règlements transfrontaliers, ainsi que pour des opérations d'échange ou de prêts et d'emprunts dans la finance décentralisée (DeFi).

SG-FORGE est agréée en tant qu'entreprise d'investissement, établissement de monnaie électronique et prestataire de services sur crypto-actifs par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

MÉTHODOLOGIE ET TERMES EMPLOYÉS

La présente édition du baromètre des crypto-actifs 2026 a été réalisée par Ipsos pour le compte de l'Adan. Cette cinquième vague annuelle s'appuie sur un dispositif méthodologique conçu pour comparer les dynamiques françaises à celles de nos voisins européens. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon global de plus de 7 000 répondants âgés de 18 ans et plus, répartis entre la France (2 000 personnes) et cinq autres pays : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique (environ 1 000 personnes par pays). Cette volumétrie garantit une marge d'erreur réduite et une grande fiabilité des données collectées.

Afin d'assurer une représentativité parfaite des populations nationales, les données ont été redressées selon la méthode des quotas, en se fondant sur les critères de l'INSEE pour la France (genre, âge, catégorie socio-professionnelle et région) et ceux d'Eurostat pour le benchmark européen. Les interviews ont été réalisées via le panel en ligne d'Ipsos (CAWI) entre le 12 et le 23 janvier 2026. Le questionnaire dédié au volet français comportait 49 questions, tandis que l'analyse européenne reposait sur 10 indicateurs clés, soit deux de plus que lors de l'édition 2025.

Dans un contexte marqué par la maturité croissante du marché et l'entrée en application de la réglementation *Market-in-Crypto-Assets* (MiCA), l'étude 2026 poursuit trois objectifs majeurs :

- Mesurer précisément le niveau de connaissance et d'adoption des crypto-actifs par le grand public ;
- Détailler le profil des détenteurs afin de comprendre la nature de leurs investissements, leurs modes de conservation ainsi que leurs opinions sur les politiques publiques ;
- Analyser les dynamiques d'usages actuelles, en évaluant notamment la relation des investisseurs avec leurs institutions bancaires et leur appétence pour de nouveaux services tels que la finance décentralisée (DeFi) ou les fonds tokenisés.

TERMES EMPLOYÉS

LES INVESTISSEURS

Personnes qui détiennent ou ont déjà détenu des crypto-actifs

LES DÉTENTEURS

Personnes qui détiennent des crypto-actifs à la date de l'étude

LES DÉTENTEURS ACTIFS

Détenteurs de crypto-actifs actuels qui en font toujours l'acquisition

LES ANCIENS DÉTENTEURS

Répondants ayant détenu des crypto-actifs dans le passé mais n'en ayant plus à la date de l'étude

LES INTENTIONNISTES

Répondants qui envisagent l'acquisition de crypto-actifs dans un futur proche

LES INTÉRESSÉS

Somme des investisseurs et intentionnistes

LES RÉFRACTAIRES

Répondants qui ne souhaitent pas faire l'acquisition de crypto-actifs

01

PANORAMA DE LA NOTORIÉTÉ : LA FIN DE L'ÉVANGÉLISATION ?

- 12 UNE NOTORIÉTÉ HISTORIQUE ET CONSOLIDÉE
- 12 ANALYSE PAR CLASSE D'ACTIFS
- 14 DISPARITÉS EUROPÉENNES
- 14 LES SOURCES D'INFORMATION

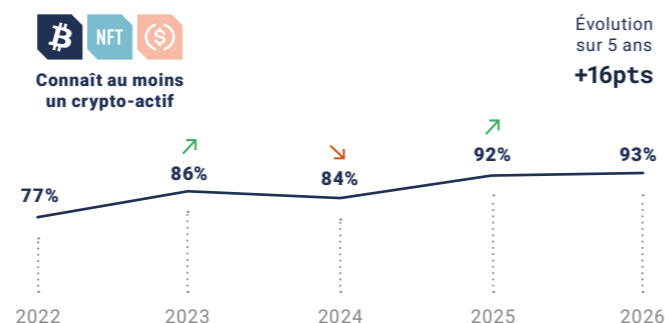
01. PANORAMA DE LA NOTORIÉTÉ : LA FIN DE L'ÉVANGÉLISATION ?

1.1 | UNE NOTORIÉTÉ HISTORIQUE ET CONSOLIDÉE

La phase de découverte des crypto-actifs par le grand public français semble avoir atteint un stade de pleine maturité. La notoriété globale se stabilise à un niveau record : **93 % des Français** déclarent avoir déjà entendu parler d'au moins un crypto-actif.

Cette statistique marque l'aboutissement d'une progression constante sur cinq ans, représentant une hausse de **16 points depuis 2022**. Le sujet a désormais quitté la sphère confidentielle pour devenir un élément constitutif du paysage financier courant. Cette stabilité relative entre 2025 (92 %) et 2026 (93 %) suggère que l'industrie a franchi son principal palier de visibilité médiatique. L'enjeu n'est donc plus de faire connaître les crypto-actifs, mais de qualifier, d'approfondir la connaissance et la transformer en compréhension et en usage effectif.

ÉVOLUTION DE LA NOTORIÉTÉ DES CRYPTO-ACTIFS SUR 5 ANS



1.2 | ANALYSE PAR CLASSE D'ACTIFS

Si la notoriété globale est quasi-totale, elle recouvre des réalités divergentes selon la nature des actifs.

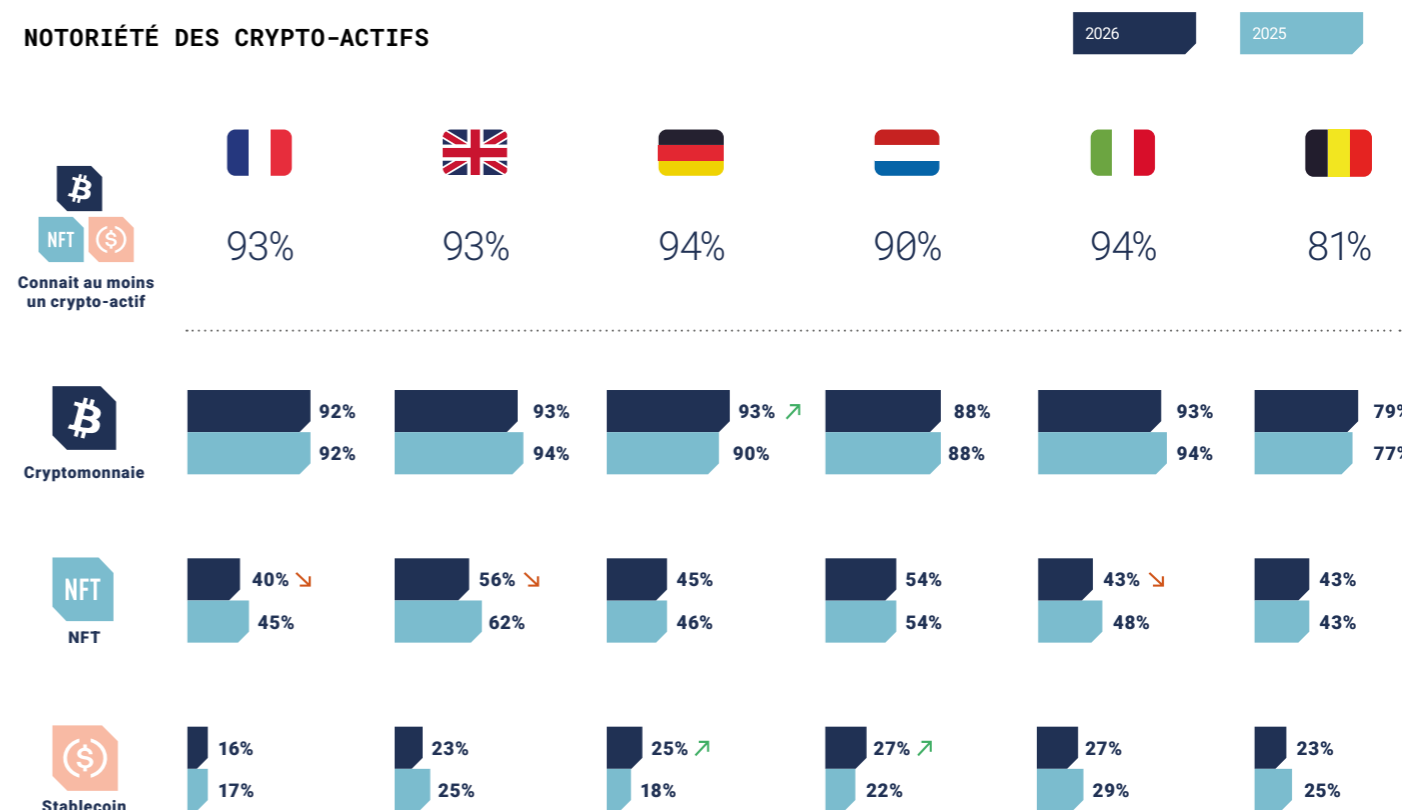
Les cryptomonnaies demeurent le socle de la connaissance du domaine, avec **93 % des Français** qui les identifient désormais. En cinq ans, leur notoriété a progressé de **17 points**, confirmant que le public assimile de plus en plus cette classe d'actifs à une composante de l'actualité financière, et de stratégie d'investissement. Le Bitcoin, par sa présence historique, reste la porte d'entrée naturelle de la connaissance pour les néophytes.

Les jetons non fongibles (NFT) enregistrent un ajustement de leur notoriété, qui s'établit à **40 % en 2026** contre 45 % l'année précédente. Ce reflux de 5 points suggère une mutation de l'intérêt pour ce segment.

Après une phase d'effervescence médiatique, les NFT semblent sortir d'un cycle de pure curiosité pour entrer dans une période de rationalisation des usages, où l'attention se porte davantage sur l'utilité concrète que sur l'effet de nouveauté. Malgré ce mouvement de court terme, la notoriété des NFT affiche une croissance solide de **25 points sur cinq ans**.

Les *stablecoins* maintiennent une notoriété stable à **16 %**. Bien qu'ils soient encore en retrait par rapport aux actifs historiques, ils représentent un axe de développement important pour l'industrie. Ce niveau modeste révèle moins un déficit d'intérêt qu'un déficit de pédagogie. Les *stablecoins* restent largement perçus comme des instruments techniques alors même qu'ils constituent l'une des briques les plus structurantes pour les usages de paiement, de trésorerie et de tokenisation.

NOTORIÉTÉ DES CRYPTO-ACTIFS



L'ANALYSE DE CUBE



Cette étude annuelle acte, pour Cube, le vrai tournant : la crypto est devenue mainstream dans les têtes et elle est en train de le devenir dans les usages du quotidien. 93 % des Français connaissent au moins un crypto-actif, même si la détention reste autour des 11 %. Mais pour la première fois, c'est la distribution qui change. La crypto n'est plus une classe d'actifs à part, puisqu'elle s'intègre progressivement dans les apps bancaires comme une brique de plus. C'est exactement à ce moment-là qu'un marché bascule.

Ce qui pointe clairement : les rails avant le récit. Les *stablecoins* restent encore "peu identifiés", mais dès qu'ils sont compris, l'intérêt explose, et l'idée d'un *stablecoin* euro à l'époque farfelu devient aujourd'hui une attente de marché. Même dynamique côté tokenisation : faible notoriété aujourd'hui, mais une traction immédiate dès qu'on parle d'actifs concrets (fonds, titres, droits). Autrement dit : la demande n'est plus que "crypto", elle est aussi "produit".

Enfin, la finance décentralisée confirme notre thèse : le public veut les bénéfices (rendement, efficacité, transparence) sans complexité. Les utilisateurs attendent des intermédiaires de confiance pour faire le pont de cette révolution structurelle. C'est exactement là que Cube se positionne : accompagner et financer les équipes qui industrialisent ces usages et aider les acteurs traditionnels à les intégrer vite, proprement, et à grande échelle.

1.3 | DISPARITÉS EUROPÉENNES

La France s'inscrit dans la moyenne européenne avec **93 % de notoriété globale**. Elle partage ce niveau avec l'Allemagne et les Pays-Bas, alors que le Royaume-Uni et l'Italie conservent une légère avance avec 95 %.

On note toutefois des disparités persistantes. Le Royaume-Uni reste le marché où les NFT sont les plus connus (**56 %**), malgré un reflux. L'Italie et les Pays-Bas affichent une meilleure acculturation aux *stablecoins*, avec respectivement **29 % et 27 %**, contre 16 % dans l'Hexagone.

En synthèse, les écarts observés entre pays concernent avant tout le niveau de connaissance des différentes classes d'actifs, la notoriété demeurant largement convergente. Dans ce contexte, le différentiel de compétitivité se joue moins sur la visibilité des crypto-actifs que sur la capacité des écosystèmes nationaux à transformer cette notoriété en adoption effective des instruments financiers numériques.

1.4 | LES SOURCES D'INFORMATION

Les actualités liées au secteur des crypto-actifs sont désormais un sujet de consommation médiatique répandu. La hiérarchie des supports est dominée par les médias classiques nationaux et internationaux (**26 %**), qui traitent le domaine avec une rigueur similaire à l'économie traditionnelle, suivis de près par les réseaux sociaux (**25 %**) pour l'actualité immédiate et le cercle des proches (**24 %**) pour la réassurance personnelle.

À l'instar des années précédentes, une corrélation directe est constatée entre le niveau d'expertise des individus et la profondeur de leur consommation d'information.

Les connaisseurs de *stablecoins* ou de NFT multiplient les sources d'information. Ils citent respectivement 2,6 sources et 2,2 sources (vs. 1,9 pour les connaisseurs de cryptomonnaies uniquement). Chez ces profils plus avertis, le recours aux médias spécialisés (43 %) et aux rapports d'institutions (25 %) est nettement plus élevé que dans la population générale (respectivement 13 % et 10 %).

Cette tendance démontre que l'approfondissement du parcours dans le secteur incite l'utilisateur à diversifier ses points de contact pour bâtir une analyse autonome. Cela renforce le rôle des autorités publiques, des régulateurs et des organisations professionnelles comme producteurs de normes informationnelles.

Le nombre d'articles traitant des *stablecoins* a augmenté mais ne se traduit pas par une hausse de la notoriété. En effet, l'année 2025 a pourtant été marquée par des prises de position de politiques, annonces de fintechs, et de banques de création de *stablecoins* ou d'adhésion à des consortiums. Cette actualité demeure cantonnée à une presse économique ou spécialisée sur les crypto-actifs comme en témoigne une hausse de 4 points par rapport à 2025 sur la source des médias dits "classiques", les réseaux sociaux et de 8 points sur les médias dits "spécialistes".



EN TANT QUE PARTENAIRE DES ACTEURS DSP2, COMMENT COMPTEZ-VOUS VOUS POSITIONNER AUPRÈS DES ACTEURS DU WEB 3 ?

Fidèle à son positionnement depuis plus de 10 ans, Arkéa Banking Services est, en plus d'être une banque, un véritable partenaire de croissance pour les acteurs innovants, fintech, établissement de paiement et de monnaie électronique. Nous accompagnons aujourd'hui près d'une trentaine d'établissements financiers régulés dans leur croissance et leur développement.

Nous souhaitons aujourd'hui mettre notre expertise et notre savoir-faire au service du développement des acteurs de crypto-actifs pour répondre à leur besoin de bancarisation et de mise en conformité. Le règlement MiCA généralise l'obligation de ségréguer les fonds des clients pour les acteurs crypto, en imposant des mécanismes stricts d'isolation, de sécurité et d'audit, afin de protéger efficacement les porteurs de crypto-actifs dans l'Union européenne. À titre d'exemple, les émetteurs de *stablecoins* et PSCA doivent obligatoirement cantonner dans un établissement de crédit, les fonds reçus des clients qui ne peuvent être mélangés avec les fonds propres de l'émetteur ou du prestataire.

PLUS CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE VOUS PROPOSEZ ?

Nous étendons notre offre de cantonnement à destination des prestataires de services sur crypto-actifs qui reçoivent, détiennent ou contrôlent des fonds en monnaie légale appartenant à des clients. Une offre avec un accompagnement dédié, des reportings et un abonnement de télétransmission et/ou des outils de banque à distance. Une offre éprouvée depuis plus de 10 ans par nos clients.

À moyen terme, nous souhaitons accompagner plus largement les acteurs crypto-actifs dans leur bancarisation en leur offrant une offre bancaire plus large. Nous sommes à l'écoute du marché et en particulier des acteurs crypto-actifs pour écouter leurs besoins et faire évoluer notre offre en conséquence.

QUELLES POSITIONS DEVRAIENT PRENDRE LES ACTEURS BANCAIRES TRADITIONNELS FACE À L'ÉMERGENCE DE LA DeFi ?

La technologie blockchain et les crypto-actifs ne relèvent plus du simple phénomène émergent : ils s'imposent progressivement comme des composantes incontournables du paysage financier mondial. Les signaux émis par les régulateurs – en Europe comme ailleurs – montrent une volonté claire de créer un cadre légal structuré et favorable à l'innovation, dans une logique d'intégration plutôt que d'exclusion. En témoignent des initiatives comme MiCA ou encore les réflexions sur les MNBC, qui placent la blockchain au cœur des réflexions sur l'avenir des systèmes monétaires et financiers. Dans ce contexte en pleine évolution, les banques doivent impérativement repenser leur positionnement au sein de cette nouvelle chaîne de valeur. L'enjeu est double : capter les opportunités offertes par cette transformation technologique – nouveaux produits, nouveaux services, nouvelles clientèles – tout en évitant les risques de désintermédiation que pourrait entraîner une perte de contrôle face aux acteurs nativement numériques. Ignorer ou minimiser ces mutations reviendrait à céder le futur à d'autres. À l'inverse, s'y engager stratégiquement représente une chance unique de réinventer la finance en la rendant plus transparente, programmable, efficiente et résiliente. Les banques qui sauront agir avec discernement sur ces enjeux, en conjuguant prudence réglementaire, agilité technologique et proximité client tout en adoptant un positionnement cohérent avec leur ADN seront celles qui participeront activement à l'édification de la finance de demain.

VOUS ÊTES DEPUIS PEU PARTENAIRE DE L'ADAN, POURQUOI CE CHOIX ?

Notre partenariat avec l'ADAN est une évidence pour nous. C'est pour Arkéa Banking Services une force considérable afin de découvrir les nouvelles innovations de l'écosystème, de rencontrer des acteurs innovants, d'être à l'écoute du marché et d'être au cœur de la réglementation.

Arkéa Banking Services est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa, comment se positionne le Groupe sur les sujets Blockchain & Crypto-actifs ?

Aujourd'hui, le Crédit Mutuel Arkéa avance pas à pas sur ce sujet majeur et structurant et a adopté depuis peu un cadre stratégique clair pour accompagner et encadrer les initiatives autour des crypto-actifs. L'ambition du Crédit Mutuel Arkéa est d'accompagner ses clients de manière maîtrisée dans l'appréhension de cet écosystème émergent en tant qu'acteur financier responsable, tout en veillant à préserver les valeurs mutualistes, la raison d'être et la sécurité des parties prenantes.

02

DÉTENTION ET PROFILS : UNE STABILISATION STRUCTURELLE

- 18 EN FRANCE
- 19 SOCIOLOGIE DE L'ACQUÉREUR FRANÇAIS
- 20 PLACE DES CRYPTO-ACTIFS DANS
LE PATRIMOINE FINANCIER
- 23 EN EUROPE
- 24 OPINIONS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
ET APPRÉCIATION DES PARTIS

02. DÉTENTION ET PROFILS : UNE STABILISATION STRUCTURELLE

2.1 | EN FRANCE

L'année 2026 confirme la transition de l'industrie des crypto-actifs vers une phase de maturité. Après une progression de la détention constatée entre 2022 et 2024, les indicateurs enregistrent désormais une stabilisation autour d'un socle d'utilisateurs fidélisés.

En France, **11 % de la population** déclare posséder au moins un crypto-actif. Si ce chiffre marque une légère progression par rapport à 2025 (10 %), il illustre surtout la pérennisation d'une base d'utilisateurs installée. 7 % continuent d'ailleurs d'acquérir régulièrement des actifs, un niveau stable depuis trois ans, avec plus de 92 % de volonté de poursuivre des achats : une base solide pour cette population.

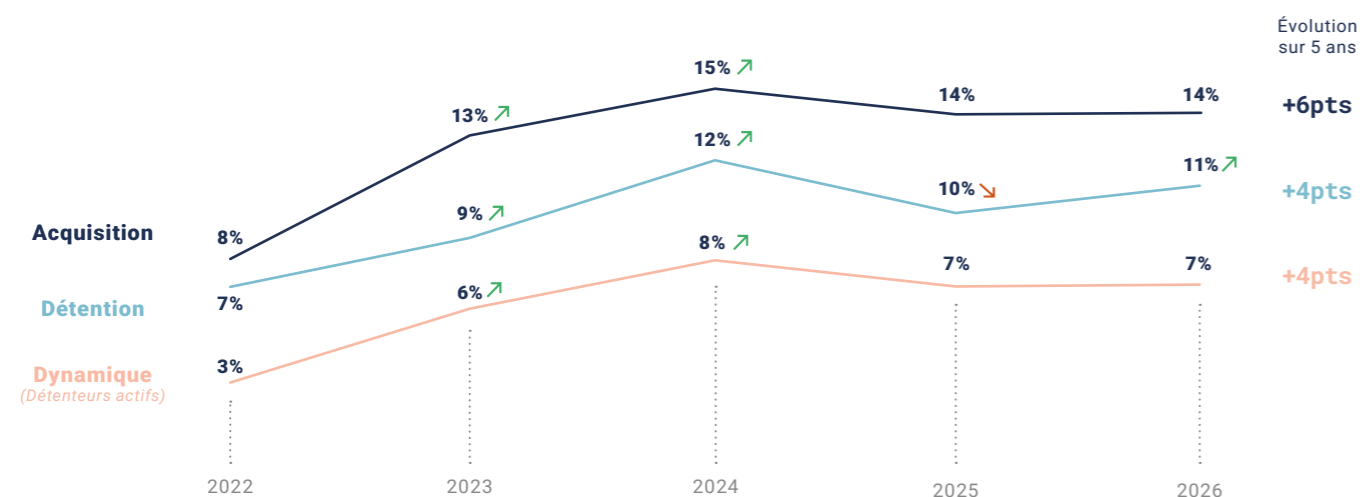
En y additionnant 3 % d'anciens détenteurs, la proportion de personnes ayant déjà acheté des crypto-actifs atteint 14 % de la population. De plus, l'existence d'un réservoir important d'intentionnistes (32 % des français) suggère que la croissance à venir dépendra aussi de la confiance, de la simplicité d'usage, d'accès, de la fiscalité et de l'intégration dans les circuits financiers existants.

Cette proportion de détention tend à se stabiliser en dépit de la cyclicité de cette classe d'actif, soulignant une forme de plafond de détention à travers les sociétés crypto-natives ou les fintechs. Cela signifie que la hausse de la capitalisation de marché des crypto-actifs sur 2024, ou sa baisse en 2025, n'a qu'un effet marginal sur le nombre de détenteurs actifs ou sur l'arrivée de nouveaux investisseurs.

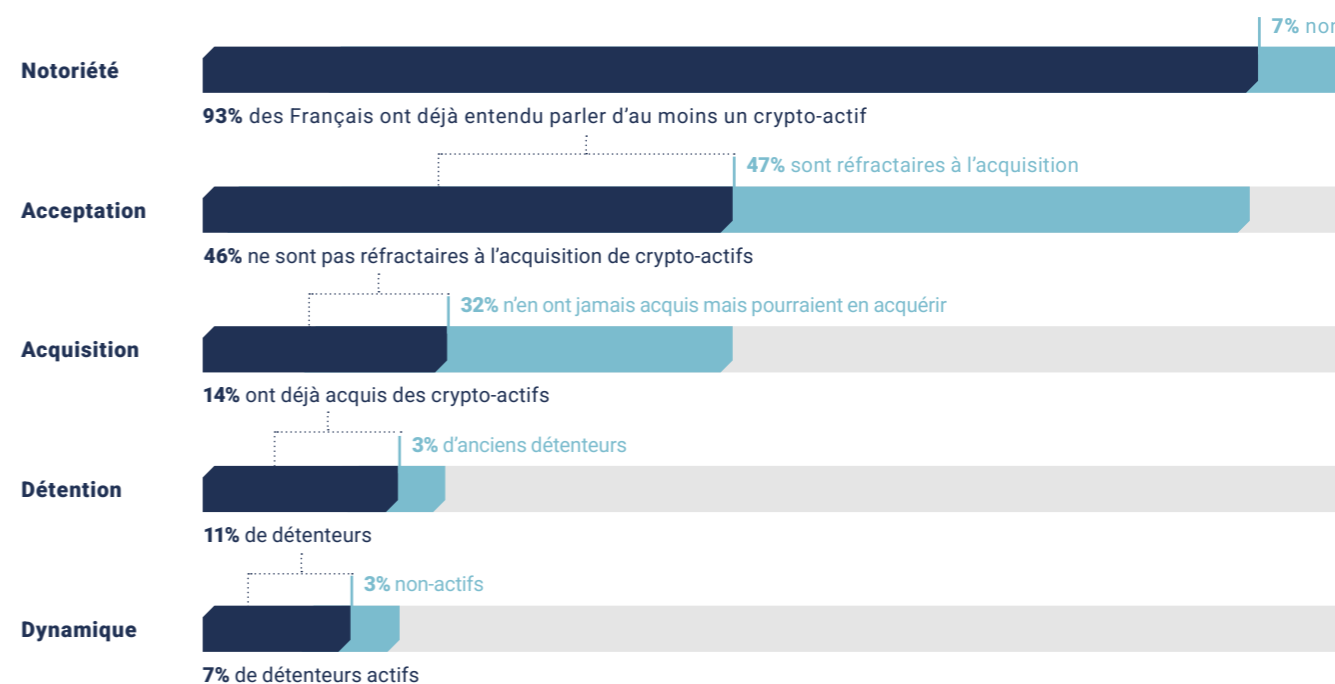
Une part significative de la population demeure toutefois éloignée du sujet, ce qui rappelle que le potentiel d'adoption reste conditionné à des facteurs de pédagogie et de confiance.

Si la détention se stabilise à 11 %, le **potentiel d'adoption future demeure important**. Près d'un tiers des Français (32 %) n'ayant jamais possédé de crypto-actifs se déclarent aujourd'hui ouverts à l'idée d'en acquérir. Ce groupe constitue le principal levier de croissance du marché à moyen terme.

ÉVOLUTION DE L'ACQUISITION DE CRYPTO-ACTIFS SUR 5 ANS



LE RAPPORT DES FRANÇAIS AUX CRYPTO-ACTIFS



Sur les 3 dernières années, le potentiel de conquête sur la population des intentionnistes (42 %) en croissance atteint la même proportion que le potentiel de reconquête pour les anciens détenteurs (43 %) appuyant l'analyse de l'arrivée d'une nouvelle population.

2.2 | SOCIOLOGIE DE L'ACQUÉREUR FRANÇAIS

La détention de crypto-actifs reste majoritairement le fait d'un public masculin : **70 % des acquéreurs sont des hommes**, un chiffre qui demeure stable. Cette proportion varie peu selon les pays. La population d'acquéreurs est légèrement plus féminisée en Italie (63 % d'hommes) et plus masculine au Royaume-Uni (74 % d'hommes). Cela étant dit, la surreprésentation masculine est un trait commun à l'ensemble des marchés européens étudiés.

Sur le plan générationnel, l'âge moyen des investisseurs s'établit à **39 ans**, contre 50 ans pour la population générale. La vitalité du secteur repose toujours sur les jeunes générations : la tranche des 18-34 ans représente la moitié des acquéreurs (50 %), pour un quart de la population générale. L'on note tout de même une présence solide des 35-44 ans qui constituent désormais 21 % de cette population.

La possession de crypto-actifs concerne une population active répartie sur l'ensemble du territoire, bien que des disparités régionales subsistent.

L'Île-de-France est particulièrement représentée avec **26 % des acquéreurs** (contre 18 % pour l'ensemble des Français). Cette concentration coïncide avec la structure démographique de la région, qui est la plus jeune de France métropolitaine, créant un alignement naturel avec le profil type de l'investisseur. Le reste du territoire concentre néanmoins 74 % des détenteurs, témoignant d'une diffusion réelle au-delà de la capitale donc plus générationnelle que géographique.

La détention de crypto-actifs reste **corrélée à un niveau de formation élevé** : 50 % des acquéreurs possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur long, ce qui traduit une surreprésentation des profils qualifiés parmi les détenteurs.

2.3 | PLACE DES CRYPTO-ACTIFS DANS LE PATRIMOINE FINANCIER

L'étude 2026 déconstruit l'image d'un investissement irréfléchi. Les données mettent en évidence une intégration pragmatique et mesurée des crypto-actifs dans les stratégies d'épargne, comme le montrent les montants investis et la fréquence des transactions qui demeurent globalement modérés.

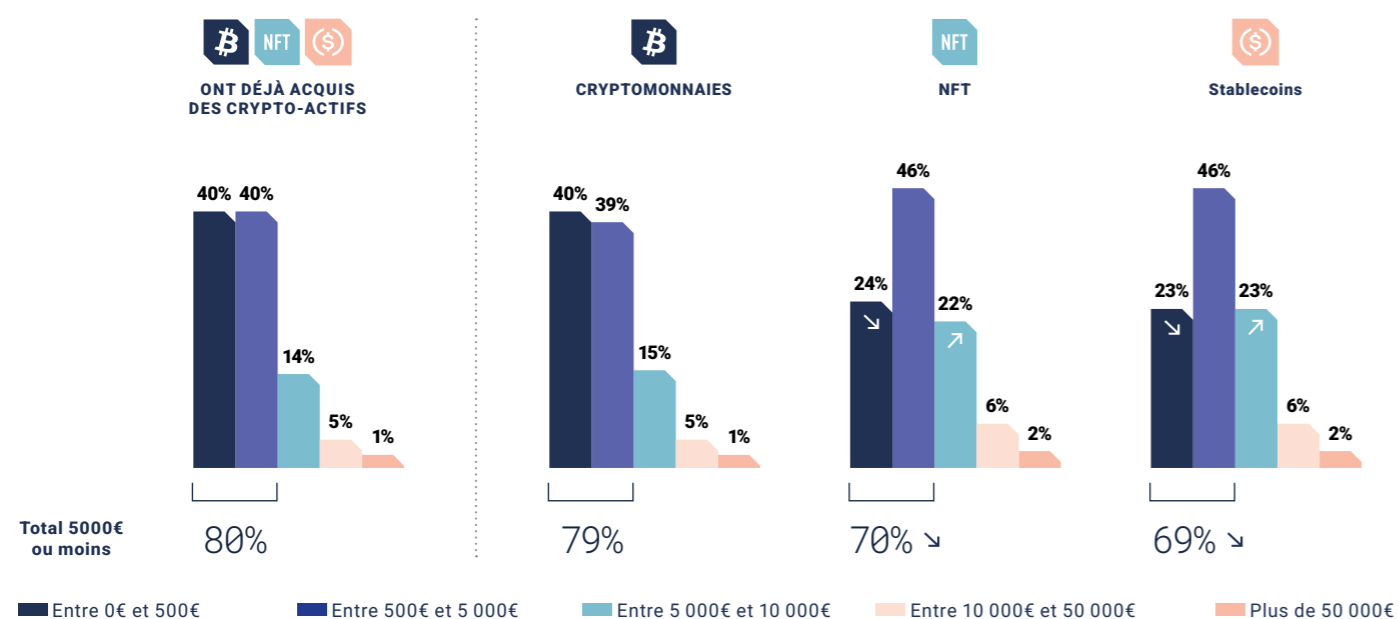
UNE GESTION PRUDENTE

En moyenne, les détenteurs français allouent **14 % de leur épargne globale** aux crypto-actifs. La prudence reste la norme pour une large majorité : **80 % des acquéreurs** détiennent un portefeuille d'une valeur totale de **moins de 5 000 €**. Pour près de la moitié d'entre eux, cette exposition est même inférieure à 500 €.

La plupart des acquéreurs gèrent leurs actifs de manière occasionnelle : près de 6 sur 10 réalisent moins d'une transaction par mois.

Ces éléments confirment que les crypto-actifs sont majoritairement intégrés comme une classe d'actifs complémentaire, et non comme un substitut aux placements traditionnels.

VALEUR D'ACQUISITION DE CRYPTO-ACTIFS



L'étude 2026 remet ainsi en question l'image d'un public adepte de la spéculation pour révéler une gestion s'inscrivant dans la durée. La plupart des acquéreurs gèrent leurs actifs de manière occasionnelle : près de 6 sur 10 réalisant moins d'une transaction par mois. Les détenteurs de NFT et de Stablecoins se montrent plus actifs.



2026 marque la cinquième édition de l'étude de l'Adan sur l'adoption des actifs numériques par les Français, ce qui permet de mettre en perspective l'évolution du secteur sur ces dernières années. Si les actifs numériques ont fortement gagné en notoriété, leur acquisition reste stable depuis quelques années, autour de 10 à 12 % de la population en possédant en moyenne, en dessous de la moyenne de 15 % des pays européens interrogés dans l'enquête.

Ces dernières années ont surtout vu le secteur des actifs numériques se professionnaliser, avec la mise en place du cadre réglementaire MiCA, qui encadre l'activité des fournisseurs de services sur actifs numériques, mais aussi l'évolution des attentes des Français envers ces intermédiaires. Car la tendance est à la hausse, sur le recours à un tiers pour la conservation des actifs, mais aussi sur l'intérêt croissant de disposer de services fournis par des banques traditionnelles. Le besoin de confiance et d'intermédiaire reste très fort dans ce secteur dont la promesse est pourtant de désintermédier la finance.

Au-delà des services aux particuliers, les institutions financières se saisissent du sujet. Car derrière les crypto-actifs que le grand public connaît se dessine un univers plus vaste celui des actifs numériques, où titres financiers tokenisés, infrastructures de règlement et monnaies numériques de banque centrale dessinent la finance de demain.

LA CAISSE DES DÉPÔTS, ACTEUR DE LA PREMIÈRE HEURE

Depuis 2015, la Caisse des Dépôts coordonne LaBChain, l'un des premiers consortiums européens dédié à la blockchain, réunissant institutions financières, startups et régulateurs, autour d'un laboratoire d'expérimentations (création d'un fonds en crypto-actifs, assurance décès automatisée, création d'un token de règlement) et de sessions de think tank sur les grands enjeux de l'écosystème. LaBChain a permis de comprendre la technologie, d'accélérer l'apprentissage collectif et de permettre l'émergence de projets industriels de place.

Engagée dans la transformation des marchés financiers, la Caisse des Dépôts a réalisé en 2024 sa première émission d'obligations tokenisées, via la plateforme D-FMI (Digital Financial Market Infrastructure) développée par Euroclear, dont la Caisse des Dépôts est actionnaire. Cette infrastructure permet à un investisseur d'acheter une obligation tokenisée tout en la conservant dans son compte-titre classique, sans wallet.

Plus récemment, la Caisse des Dépôts participe, en tant qu'émetteur et investisseur via D-FMI, au projet Pythagore : une initiative portée avec la Banque de France et Euroclear visant à tokeniser l'ensemble des titres négociables de dette à court terme européens, les NEU CP, sur un marché estimé à 310 milliards d'euros d'encours. Parallèlement, elle contribue aux travaux de la BCE sur le projet Pontes, infrastructure support pour l'Euro Numérique, dans le cadre de sa mission de soutien aux infrastructures de marché.

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE POUR LES QUATRE PROCHAINES ANNÉES

Dans le cadre de sa stratégie Horizon Numérique 2030, la Caisse des Dépôts a structuré une feuille de route dédiée aux Actifs numériques afin de financer, opérer et accompagner la transformation profonde qui attend le secteur financier. En finançant l'essor d'une filière européenne de la tokenisation et en contribuant à l'émergence d'une chaîne de valeur numérique souveraine, le Groupe se positionne sur les enjeux stratégiques de place. Mais on ne transforme pas un écosystème sans aussi se transformer soi-même. Cette ambition est donc aussi déclinée au cœur du Groupe (notamment Bpifrance, La Banque Postale, SFIL), afin de se préparer à l'arrivée des actifs numériques dans nos activités. Enfin, la Caisse des Dépôts soutient le lancement d'un Institut de la tokenisation, aux côtés des acteurs de la place, autour d'un objectif partagé : donner les outils aux acteurs financiers traditionnels et grands groupes pour comprendre cette transformation, former leurs équipes et se saisir de ces nouveaux actifs et usages pour développer leurs activités.

Au-delà de la connaissance du grand public, l'enjeu de société autour des actifs numériques est celui de leur intégration au fonctionnement des entreprises, notamment dans le secteur financier. Accompagner cette transformation, c'est ce rôle que la Caisse des Dépôts, en soutien des écosystèmes innovants et au service de l'intérêt général.

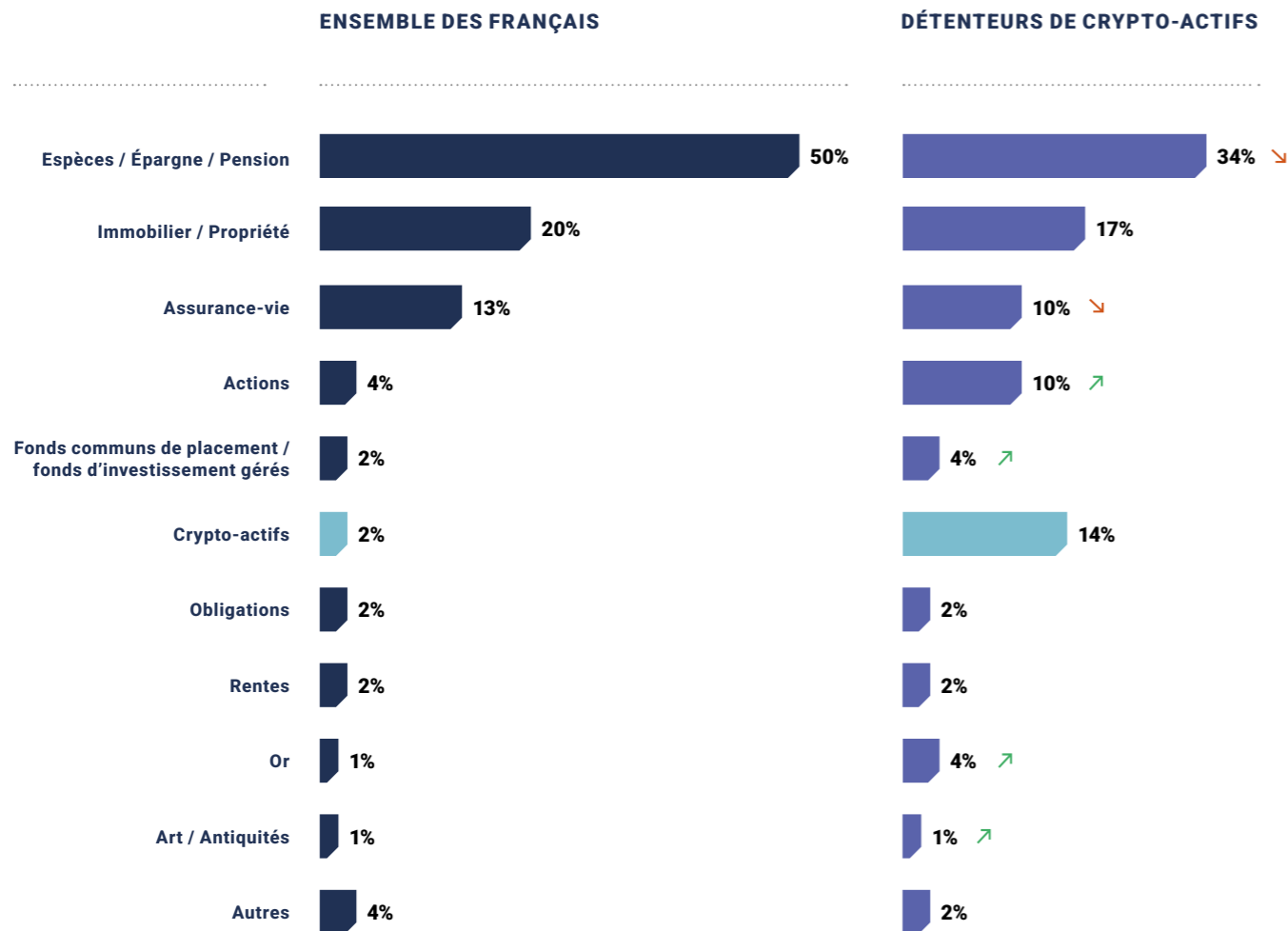
UNE APPÉTENCE POUR LE RISQUE DIVERSIFIÉ

Les détenteurs de crypto-actifs ont un profil d'investisseur plus dynamique que la moyenne française sur les marchés traditionnels. Ils sont **2,5 fois plus susceptibles** de détenir des actions (10 % contre 4 % pour l'ensemble des Français) et investissent deux fois plus dans des fonds communs de placement (4 % contre 2 %). Ce comportement suggère que les crypto-actifs ne se substituent pas aux placements classiques, mais s'inscrivent dans une stratégie globale de gestion de patrimoine plus offensive et diversifiée. Il convient de noter que les détenteurs de crypto-actifs sont quatre fois

plus exposés en termes de répartition de l'épargne dans l'or que l'ensemble des Français, les intentionnistes ou les réfractaires. Cette donnée appuie cette recherche de diversification, en rebond avec l'actualité géopolitique.

La part de l'épargne dans les crypto-actifs recule de 3 points pour les détenteurs par rapport à la vague précédente avec 14 % contre 17 %. Cela pourrait être le reflet d'une année 2025 mitigée pour les crypto-actifs sous l'angle de la performance.

RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE DES FRANÇAIS



2.4 | EN EUROPE

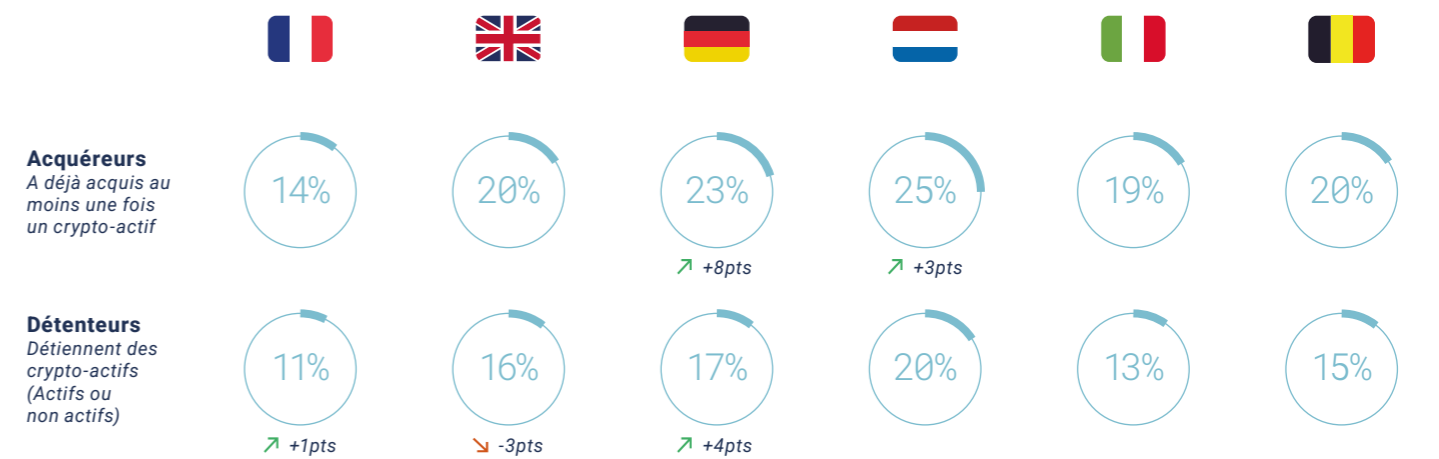
Le panorama européen montre que la stabilisation française n'est pas uniforme sur le continent, avec des rythmes d'adoption variés selon les écosystèmes nationaux.

Ainsi :
 • L'Allemagne et les Pays-Bas enregistrent une dynamique positive cette année, avec des taux de détention s'établissant respectivement à **17 % et 20 %**, soit bien au-delà du niveau français (11 %). Ces écarts confirment l'existence de trajectoires nationales différenciées en matière d'adoption. **Le reflux britannique** : pour la première fois, le Royaume-Uni connaît un recul de sa détention, tombant à **16 %** (contre 19 % en 2025). Le taux de détention y reste toutefois toujours nettement

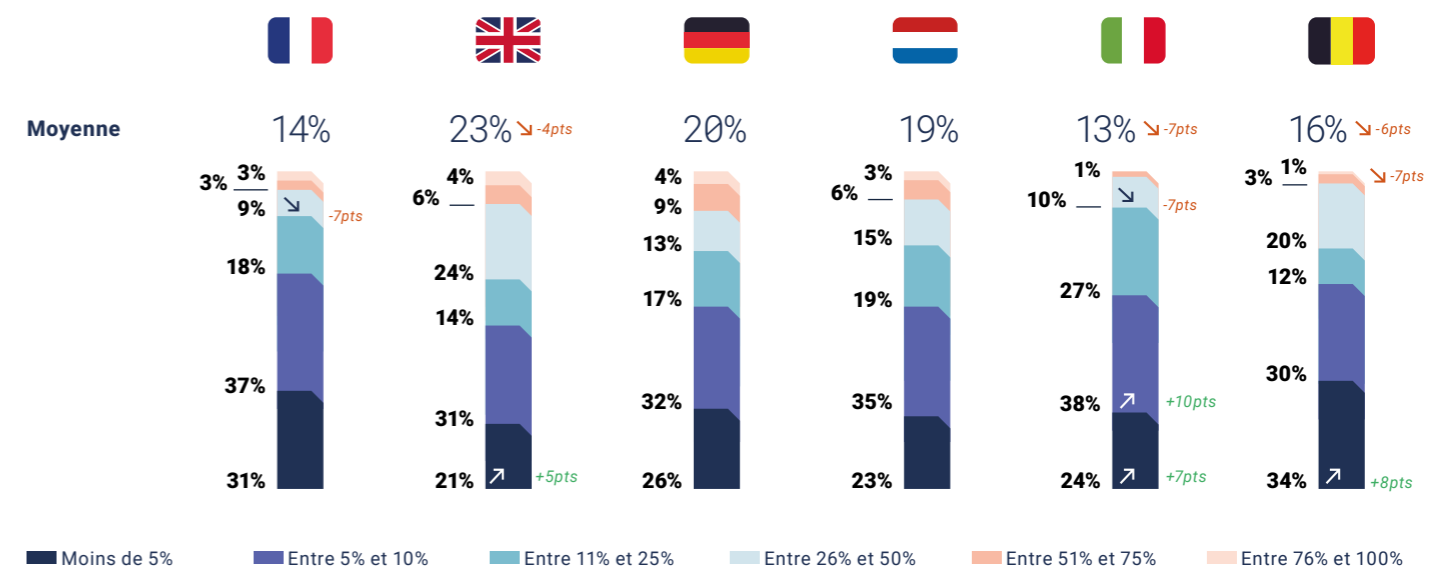
supérieur à celui de la France. Ce reflux pourrait en partie s'expliquer par l'absence de cadre comparable à MiCA au Royaume-Uni.

• La part de l'épargne investie en crypto-actifs diminue au Royaume-Uni, en Italie et en Belgique. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas restent le trio de tête dans lequel les détenteurs investissent une proportion plus importante de leur patrimoine (respectivement 23 %, 20 % et 19 %) en crypto-actifs. Par comparaison, la France se situe à un niveau d'exposition plus modéré (14 %) ou le degré d'engagement des investisseurs est inférieur à celui de ces pays.

ACQUISITION ET DÉTENTION DES CRYPTO-ACTIFS



PART DE L'ÉPARGNE INVESTIE EN CRYPTO-ACTIFS - DÉTENTEURS



LE MOT DE BYBIT

BYBIT
EU

Le panorama 2026 suggère que les crypto-actifs en France ont dépassé la phase d'euphorie spéculative des cycles précédents pour entrer dans une étape plus mature de leur développement. La notoriété est désormais largement installée, mais la détention reste limitée à environ un adulte sur dix, ce qui reflète un marché familier avec la crypto, mais encore marqué par une approche prudente plutôt qu'enthousiaste.

Les investisseurs qui passent à l'acte le font de manière mesurée, en consacrant une part relativement modeste de leur épargne et en engageant des montants limités. Les crypto-actifs sont de plus en plus considérés comme un élément parmi d'autres au sein d'un portefeuille diversifié, et non plus comme un pari à haut risque. Pour autant, l'intérêt demeure réel. Une proportion significative de Français se disent ouverts à des offres crypto proposées par leur banque, et cette disposition augmente nettement chez ceux déjà enclins à investir.

Pris dans leur ensemble, ces éléments traduisent une évolution des attentes. La prochaine phase d'adoption dépendra moins des cycles de volatilité que de la capacité des acteurs régulés à proposer des solutions financières claires, intégrées et dignes de confiance.

2.5 | OPINIONS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET APPRÉCIATION DES PARTIS

Au-delà des critères démographiques, le profil du détenteur se distingue par une opinion tranchée sur l'action publique. Alors qu'un tiers des Français considère les crypto-actifs comme un levier de souveraineté numérique, les investisseurs expriment une inquiétude croissante à l'égard du cadre réglementaire. Ce jugement s'explique par l'entrée en application concomitante de plusieurs dispositifs réglementaires lourds, notamment à l'échelle européenne, dont la complexité et l'articulation exigent des efforts de mise en conformité importants pour les acteurs du secteur.

39 % des Français considèrent désormais que la France est trop restrictive ou insuffisamment engagée sur les sujets liés aux crypto-actifs. Ce sentiment de "sur-réglementation" est particulièrement marqué chez les acquéreurs et culmine à 77 %.

La fiscalité constitue un point de tension central. Seuls 21 % des français jugent le régime fiscal applicable aux crypto-actifs approprié, alors que 78 % le considèrent trop complexe, voire inadapté. Pour cause, les crypto-actifs sont largement appréhendés à travers des mécanismes fiscaux de droit commun dont l'articulation avec les spécificités techniques du secteur continue

de faire l'objet de discussions. **Les résultats de l'étude soulignent ainsi l'importance des travaux engagés sur l'adaptation et la lisibilité du cadre fiscal.**

Le benchmark européen confirme ce phénomène : l'ensemble des autres pays européens affichent des niveaux de satisfaction plus élevés, que ce soit chez les détenteurs ou dans la population générale.

Enfin, le sentiment que l'Etat soutient l'industrie des crypto-actifs demeure le plus élevé au Royaume-Uni, malgré une baisse enregistrée auprès des acquéreurs cette année. Dans l'ensemble des autres pays, la perception d'un excès de contraintes réglementaires progresse.

Concernant les opinions politiques des détenteurs, les acquéreurs et détenteurs de crypto-actifs sont plus affiliés politiquement que l'ensemble des Français, avec une légère surreprésentation de la France Insoumise ou des Républicains, qui étaient sur le Parti Communiste et Horizon pour la vague précédente. La conclusion ne permet pas de donner une teinte politique particulière à ces populations comme les autres années.

BYBIT
EU

1. EN TANT QU'ACTEUR MONDIAL ENTRANT DANS LE CADRE MiCA, COMMENT CONCILIEZ-VOUS LA RIGUEUR RÉGLEMENTAIRE EUROPÉENNE AVEC LA RAPIDITÉ DE L'INNOVATION CRYPTO ?

Chez Bybit EU, nous ne considérons pas la conformité comme un frein. Elle crée un cadre clair qui permet d'innover sur des bases solides. MiCA met fin à la fragmentation réglementaire en Europe et apporte une visibilité dont le secteur avait besoin. Pour les acteurs sérieux, cette clarté est un levier, pas une contrainte. L'innovation peut aller très vite au niveau mondial. Mais lorsqu'un produit est proposé en Europe, il doit répondre à des exigences précises en matière de gouvernance, de transparence et de protection des clients. Cette discipline structure le marché et le rend plus crédible. À long terme, les plateformes qui réussiront en Europe seront celles capables d'allier agilité technologique et robustesse réglementaire. Sous MiCA, la crédibilité devient un avantage compétitif.

2. ALORS QUE LES BANQUES TRADITIONNELLES PROPOSENT DÉSORMAIS DES SERVICES CRYPTO, COMMENT LES PLATEFORMES MONDIALES DIFFÉRENCIENT-ELLES LEUR PROPOSITION DE VALEUR ?

Le fait que les banques proposent désormais des services crypto est une validation forte. Cela montre que les actifs numériques ne sont plus marginaux. Mais la dynamique est double. Les plateformes crypto évoluent aussi. Elles ne se limitent plus au trading et intègrent progressivement des services financiers plus larges. Ce n'est pas une réaction défensive, c'est une évolution naturelle du marché. Chez Bybit EU, cela signifie intégrer des infrastructures réglementées et des solutions de paiement au sein d'un cadre européen clair. Le débat n'est plus banques contre plateformes. Il porte sur la capacité à créer un pont cohérent entre les marchés d'actifs numériques et les usages financiers du quotidien. Ceux qui réussiront seront capables d'innover tout en maintenant un niveau de gouvernance élevé.

3. COMMENT VOYEZ-VOUS ÉVOLUER LE RÔLE DES PLATEFORMES D'ÉCHANGE AVEC L'INTÉGRATION DE CARTES, D'IBAN OU D'AUTRES FONCTIONNALITÉS BANCAIRES ?

Les plateformes évoluent parce que les attentes des utilisateurs évoluent. Les clients ne veulent plus jongler entre plusieurs services. Ils veulent investir, conserver et dépenser au sein d'un même environnement. Nous passons progressivement d'un modèle de place de marché à celui de plateforme financière structurée. Ce n'est pas un simple ajout de fonctionnalités, c'est un repositionnement stratégique. C'est la direction que prend Bybit EU dans le cadre réglementaire européen. L'objectif n'est pas de copier les banques traditionnelles, mais de construire une infrastructure adaptée aux actifs numériques, tout en respectant les standards européens. La simplicité visible par l'utilisateur doit reposer sur une structure solide en arrière-plan. Sous MiCA, cet équilibre est essentiel.

4. COMMENT RENDRE DES OUTILS WEB3 COMPLEXES ACCESSIBLES AUX NON-EXPERTS ?

Il faut simplifier sans retirer la responsabilité. La majorité des utilisateurs ne veulent pas gérer des clés privées ni comprendre l'architecture technique. Ils veulent sécuriser leurs actifs et accéder à des services. Les plateformes doivent absorber la complexité en arrière-plan, tout en restant transparentes et en laissant le contrôle aux utilisateurs. La simplicité doit être pensée dès la conception. Ce n'est pas un argument marketing, c'est une exigence structurelle. Dans un environnement réglementé comme l'Europe, cela suppose aussi une information claire et des mécanismes de protection solides. Ce n'est pas aux utilisateurs de devenir experts, c'est à la technologie de devenir intuitive.

5. QUEL SECTEUR ÉMERGENT POURRAIT PORTER LA PROCHAINE VAGUE D'ADOPTION ?

À court terme, les *stablecoins* resteront probablement un moteur important. Ils répondent à un besoin concret : transférer de la valeur de manière rapide et efficace, notamment à l'international. Leur utilité est pratique. À plus long terme, la tokenisation d'actifs traditionnels pourrait transformer le marché. Intégrer des instruments financiers classiques sur des infrastructures blockchain peut améliorer l'efficacité et la transparence. Mais cela devra se faire en cohérence avec la réglementation des marchés financiers. La prochaine vague ne sera pas portée par un seul produit, mais par l'intégration progressive des infrastructures digitales dans l'économie réelle. Pour Bybit EU, l'enjeu est d'opérer dans un cadre réglementé qui permette à l'innovation de se connecter durablement au système financier. La croissance viendra davantage des usages concrets que des seuls volumes de trading.



Ambroise Helaine,
Country Manager France,
Bybit EU

03

COMPORTEMENTS ET MODALITÉS D'INVESTISSEMENT DU GRAND PUBLIC

- 28 HIÉRARCHIE DES ACTIFS
- 31 MODALITÉS DE CONSERVATION
- 32 CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

03. COMPORTEMENTS ET MODALITÉS D'INVESTISSEMENT DU GRAND PUBLIC

3.1 | HIÉRARCHIE DES ACTIFS

EN FRANCE

L'analyse des portefeuilles en 2026 témoigne d'un rééquilibrage stratégique entre la sécurité des actifs historiques et l'adoption d'infrastructures à haute performance par les particuliers.

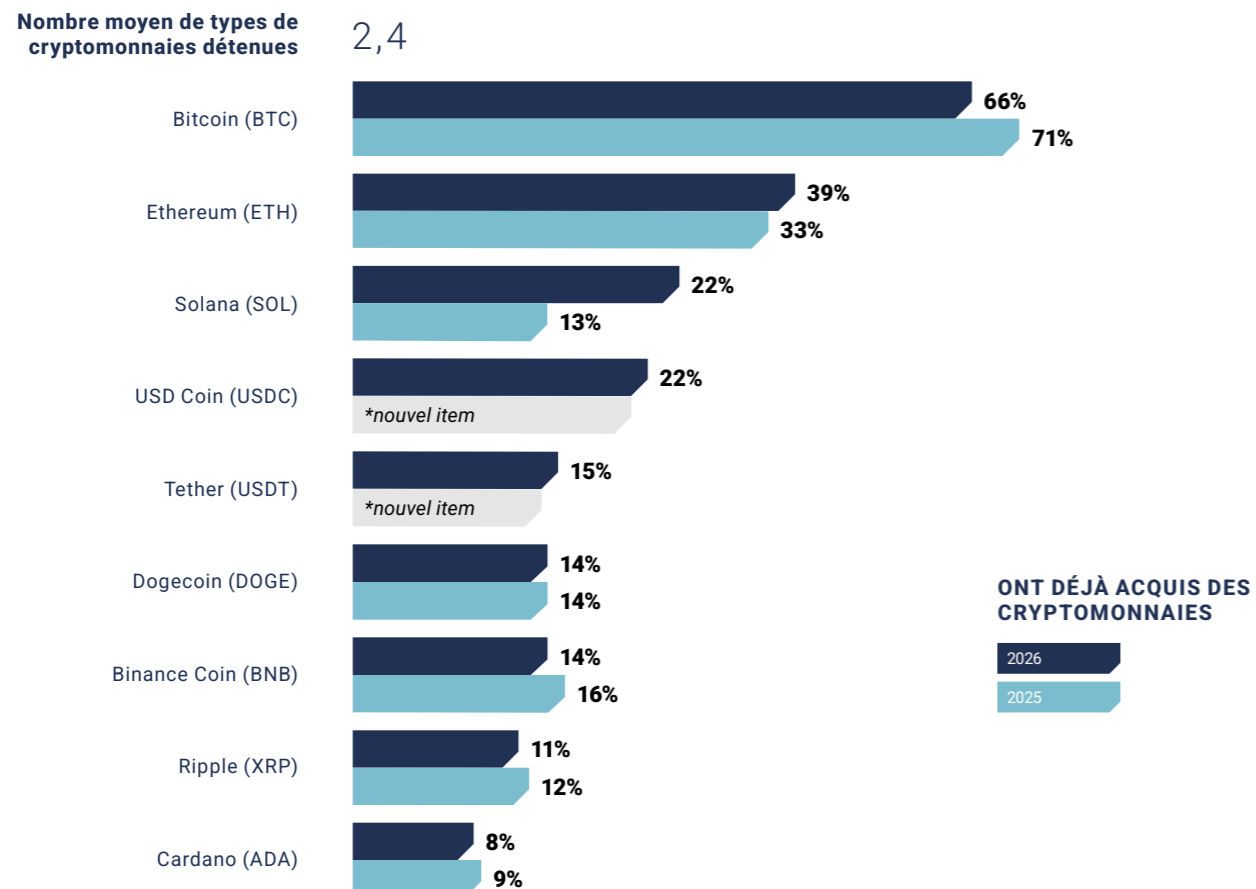
Le **Bitcoin (BTC)** maintient son hégémonie, détenu par **66 % des acquéreurs**. L'**Ether (ETH)** conserve sa deuxième place, possédée par **38 % des investisseurs**.

L'enseignement majeur de 2026 est la percée de **Solana (SOL)**, qui se hisse à la troisième place du marché avec **21 % de détenteurs**, soit une progression fulgurante de

9 points en un an. Cette dynamique illustre un basculement pragmatique des utilisateurs vers des réseaux offrant une exécution rapide et des coûts de transaction plus faibles.

Les *stablecoins* occupent une place croissante, l'**USDC** s'alignant quasiment sur Solana avec **20 % de détention**. Utilisés par 90 % des acquéreurs de cette catégorie, les *stablecoins* sont devenus des instruments de gestion de liquidité et d'investissement à part entière pour **68 %** de leurs utilisateurs.

LES TYPES DE CRYPTOMONNAIES DÉTENUES



FORGE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GROUP

1. QUEL PREMIER BILAN TIREZ-VOUS DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE MiCA POUR LES ACTEURS BANCAIRES EUROPÉENS ?

Le règlement MiCA est une avancée majeure pour l'Union européenne et la France. Il offre un cadre juridique clair qui permet aux acteurs de se développer tout en protégeant les utilisateurs. Ce "Brussels effect", déjà observé avec le

RGPD, est en train de s'imposer : les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon ajustent leurs réglementations en conséquence. L'Europe devient ainsi le plus grand marché crypto régulé au monde.

Après plus d'un an de mise en œuvre progressive, MiCA a tenu ses promesses : un marché stabilisé, plus transparent et plus sûr, une montée en puissance des acteurs régulés et un cadre harmonisé attendu par les institutions. Il garantit une concurrence saine et une innovation responsable, conditions indispensables pour faire émerger un marché crypto crédible et mature.

2. POURQUOI LE DÉPLOIEMENT DE VOS STABLECOINS SUR DES BLOCKCHAINS PUBLIQUES EST-IL DEVENU UN AXE STRATÉGIQUE ?

Société Générale-FORGE a développé *EUR CoinVertible* et *USD CoinVertible*, adossés respectivement à l'euro et au dollar US, dans un cadre strictement régulé, répondant aux exigences de transparence, de traçabilité et de sécurité.

Dès 2021, nous prenions part à la première émission d'obligations tokenisées de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sur la blockchain Ethereum, convaincus que ces réseaux ouverts allaient jouer un rôle central dans la modernisation des infrastructures financières, en offrant transparence et interopérabilité à grande échelle.

Aujourd'hui, cette approche se traduit par le déploiement de nos *stablecoins* sur Ethereum, Solana, XRP Ledger et Stellar, afin de soutenir des usages variés : trading, paiements programmables, gestion de trésorerie 24/7, finance décentralisée. En introduisant des actifs régulés au sein de ces infrastructures, nous renforçons la confiance des utilisateurs et contribuons à créer les conditions d'une croissance durable de la finance on-chain.

3. L'ÉTUDE RÉVÈLE QUE L'UTILISATION DES STABLECOINS DANS LES PAIEMENTS ÉMERGE PROGRESSIVEMENT, QUELS USAGES OBSERVEZ-VOUS POUR VOS STABLECOINS QUE CE SOIT DU CÔTÉ DES ENTREPRISES OU DES PARTICULIERS ?

Les premiers cas d'usage concernaient le trading et le règlement sur les marchés de capitaux, mais la demande évolue rapidement. Nous constatons que des trésoreries d'entreprise détiennent déjà des avoirs importants en *stablecoins* et les utilisent pour une gestion de liquidité 24h/24 ainsi que pour des transferts de trésorerie entre entités. Les *stablecoins* s'imposent progressivement comme un moyen de paiement rapide, sécurisé et peu coûteux. Pour une entreprise du CAC 40, envoyer des fonds à ses filiales ou recevoir un paiement de ses clients en *stablecoin*, c'est passer d'un règlement en trois jours à une transaction instantanée, programmable, quasi gratuite.

En parallèle, nous continuons à renforcer les liens avec les acteurs institutionnels et les investisseurs issus de l'écosystème cryptonatif. Ainsi, nous avons déployé nos *stablecoins* sur des plateformes d'échange centralisées et dans la finance décentralisée via des protocoles tels que Morpho et Uniswap. Nous y voyons une opportunité de croissance et un moteur important d'innovation dans le développement de nouveaux cas d'usages basés sur des actifs robustes et fiables.

4. VOS RÉCENTES INITIATIVES, NOTAMMENT AVEC LE RÉSEAU SWIFT, PRÉFIGURENT-ELLES UNE FUSION DES SYSTÈMES FINANCIERS TRADITIONNELS ET NUMÉRIQUES ?

Nos dernières initiatives traduisent une interopérabilité croissante entre ces deux mondes. D'un côté, le système financier traditionnel apporte un cadre éprouvé : stabilité, conformité réglementaire, gestion du risque. De l'autre, les technologies numériques, en particulier la blockchain et les actifs tokenisés, permettent de fluidifier les opérations, de réduire les frictions, et d'ouvrir la voie à de nouveaux cas d'usage.

Nous sommes convaincus que ces deux univers pourront fonctionner ensemble de manière intégrée. Il s'agit de connecter des infrastructures de marché existantes, robustes et globales avec des chaînes de blocs publiques ou privées de manière sécurisée, tout en maintenant les standards de conformité requis.

L'avenir passera par un modèle hybride, où les actifs numériques, qu'il s'agisse de *stablecoins* régulés ou de titres tokenisés, pourront circuler de manière fluide, y compris à travers des réseaux internationaux. Cela ouvre la voie à un système financier plus efficace, plus transparent et mieux adapté aux besoins de l'économie numérique, tout en conservant le niveau de sécurité et de confiance attendu par les institutions et les utilisateurs.

Jean-Marc Stenger,
Directeur général
Société Générale-FORGE

EN EUROPE

Pour la première fois ont été sondés dans cette étude la place des différents actifs dans le portefeuille des acquéreurs de cryptomonnaies. Cela permet de constater des disparités entre les pays. Le nombre de cryptomonnaies détenues est ainsi plus élevé en Belgique et au Royaume-Uni (3 cryptos en moyenne) et plus faible aux Pays-Bas (2,2 cryptos en moyenne).

On voit également que le top 2 est toujours le même (Bitcoin et Ether). Si Solana arrive généralement troisième, Ripple s'en approche, notamment en Belgique, voire la dépasse en Italie.

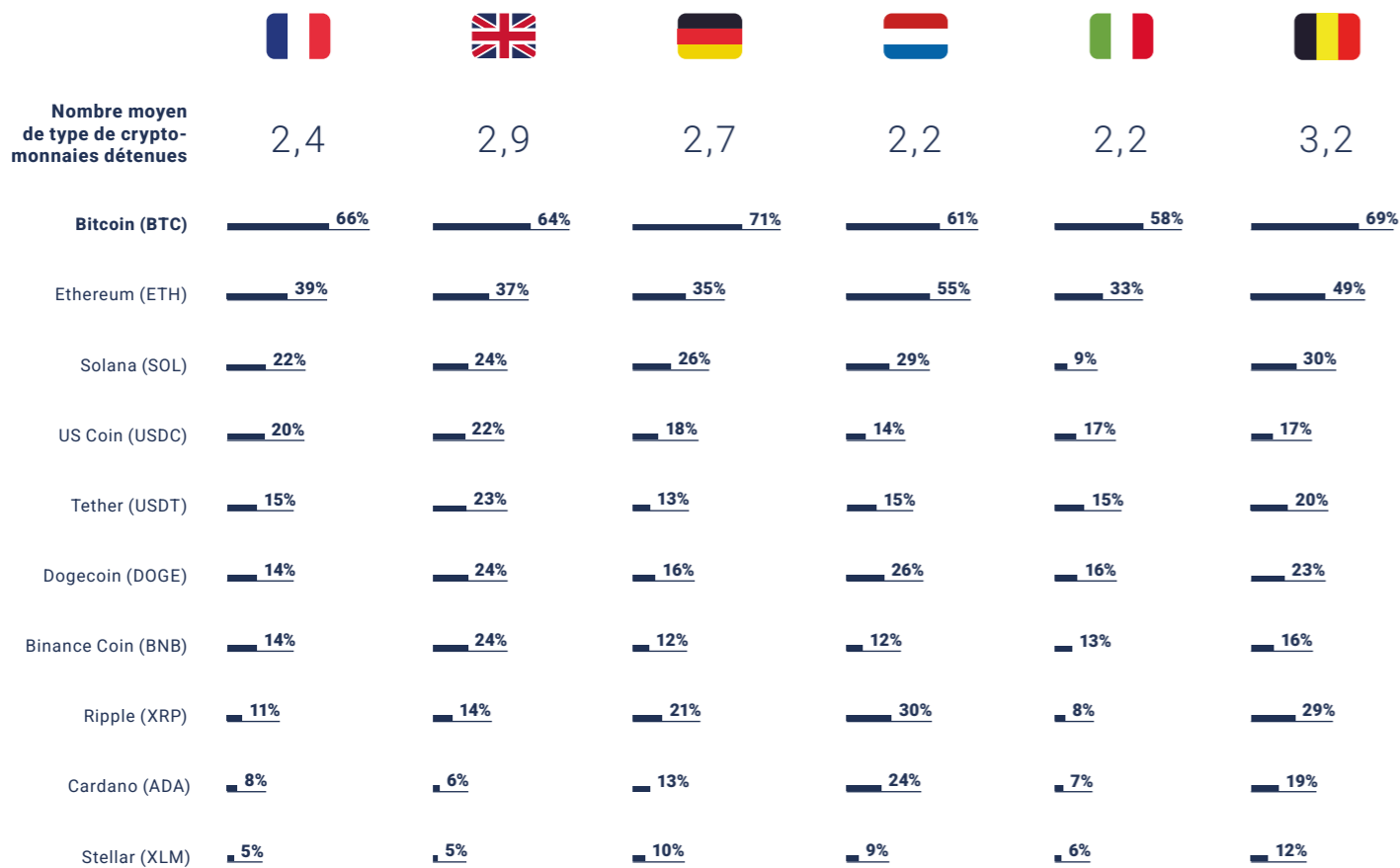
Les disparités dans les taux de détention de chaque crypto peuvent s'expliquer par les différences entre plateformes et cultures locales. Aux Pays-Bas, une forte culture d'innovation et de start-ups tech a pu favoriser Ethereum, Dogecoin, Ripple ou Cardano, et diminuer

relativement la part de Bitcoin. La Belgique, via Bruxelles (siège de SWIFT), est au cœur des réseaux de transfert de fonds. L'intérêt du grand public pour XRP pourrait y être corrélé à la compréhension de son utilité dans les règlements interbancaires.

Le faible taux de détention de Solana en Italie (2 à 3 fois plus faible que dans les autres pays), mais aussi de Ripple ou de Cardano, témoigne d'une forme de conservatisme italien, méfiant envers des valeurs plus volatiles ou jeunes.

L'USDT, pourtant interdit de listing sur les plateformes d'échange ayant accès au marché européen, apparaît toujours dans le top10, derrière l'USDC. Il sera intéressant de suivre la tendance ces prochaines années pour évaluer concrètement la réduction de l'accessibilité de certains *stablecoins* via des intermédiaires, au profit des *stablecoins* conformes à MiCA.

LES TYPES DE CRYPTOMONNAIES DÉTENUES



L'ANALYSE DE KEYTRADE BANK



En 2026, la stabilité des chiffres par rapport à l'étude précédente montre que le marché belge des actifs numériques poursuit sa structuration, soutenu par une meilleure information et une maturité croissante des investisseurs, dans un contexte marqué par l'émergence des premières offres institutionnelles.

La part de détenteurs s'établit à 14 % (-3 points), illustrant une phase de consolidation caractérisée par davantage de prudence et une sélection plus rigoureuse des actifs. Cette évolution souligne un besoin renforcé de notoriété et d'éducation financière, auquel une offre bancaire structurée et régulée permettrait d'y répondre.

Les investisseurs belges se distinguent par une diversification élevée, avec en moyenne 3,2 crypto-actifs détenus, un record en Europe. Les portefeuilles restent dominés par BTC, ETH et SOL, confirmant une préférence pour les actifs établis et les écosystèmes les plus reconnus. Par ailleurs, 61 % des détenteurs privilégient désormais la conservation via des plateformes tierces (+8 points), traduisant une attente accrue en matière de simplicité et de sécurité.

Dans ce contexte, la demande ne disparaît pas : elle se professionnalise. Les attentes des clients évoluent vers davantage de sécurité, de transparence et de fiabilité des acteurs. En tant qu'institution bancaire, notre ambition est précisément de répondre à cette évolution en proposant une offre encadrée, pédagogique et intégrée à notre écosystème d'investissement.
CMO, KEYTRADE BANK.

3.2 | MODALITÉS DE CONSERVATION

En France, le recours exclusif à un tiers régulé (plateformes d'échange) progresse et s'impose désormais comme la norme pour 67 % des détenteurs, soit une hausse de 9 points en un an.

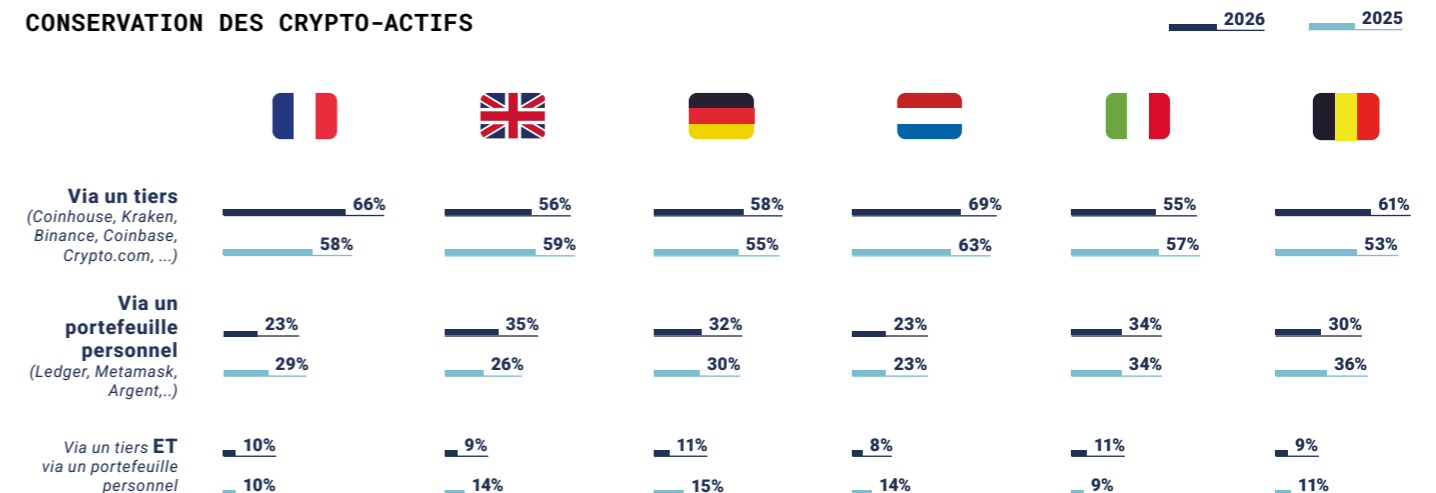
Ce basculement, au détriment de l'autodétention pure (23 %), peut s'expliquer par une recherche de simplification technique et une confiance désormais renforcée dans les cadres réglementaires propres à protéger les dépôts - en particulier le règlement européen MiCA, qui renforce les exigences applicables aux Prestataires de Services sur Crypto-Actifs (PSCA) au sein de l'Union européenne.

Cette tendance est partagée chez certains de nos voisins, en particulier aux Pays-Bas et en Belgique.

L'inverse s'opère toutefois au Royaume-Uni, où la part d'acquéreurs conservant leurs actifs uniquement via un portefeuille personnel augmente de 9 points en un an et représente désormais plus d'un tiers des acquéreurs.

La dynamique française et la dynamique britannique évoluent ainsi en sens opposé sur un indicateur central du rapport au contrôle des actifs.

CONSERVATION DES CRYPTO-ACTIFS



3.3 | CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

Si les plateformes spécialisées restent dominantes, l'intégration des crypto-actifs dans les services financiers du quotidien (néo-banques et fintechs) progresse nettement. Ce canal capte désormais **24 % des usages**, confirmant que la centralisation des outils de gestion financière est un levier de confort déterminant pour l'adoption par le grand public.

L'étude met en lumière une **relation ambivalente entre les Français envisageant d'investir (les "intentionnistes") et leurs établissements bancaires**. Alors que la banque reste leur point d'attache naturel, la qualité perçue de l'offre actuelle ne semble pas pleinement répondre à leurs attentes.

En effet, les intentionnistes sont, de loin, les profils les moins satisfaits des services de leur établissement de crédit actuel. Contrairement aux détenteurs (qui ont souvent déjà trouvé des alternatives chez des Prestataires de Services sur Crypto-Actifs, "PSAN") ou aux réfractaires (qui n'expriment pas de besoins spécifiques), les intentionnistes subissent un manque d'accompagnement. Ils pointent notamment une carence en matière de conseil personnalisé et d'interfaces d'achat simplifiées.

Malgré cette insatisfaction, la banque reste leur filet de sécurité : **49 % des intentionnistes** déclarent qu'ils accéderaient à des services complexes comme la finance décentralisée (DeFi) prioritairement par leur banque.

Ce mécontentement constitue un risque (ou une opportunité) de transfert de comptes. **43 % des intentionnistes** se disent prêts à changer de banque principale pour un établissement qui proposerait une offre crypto robuste et intégrée.

Il convient de noter que l'intermédiaire favorisé pour l'acquisition et la conservation de crypto-actifs pour les acquéreurs devient assez nettement un intermédiaire crypto-natif avec une progression pour les banques en ligne passant respectivement de 19 à 27%, et de 19 à 22% sur un an. Cette polarisation est inverse pour les intentionnistes avec une nette progression des banques de 36 à 45%, et de 37 à 44%.

SATISFACTION DES PRODUITS FINANCIERS TRADITIONNELS - PAR CIBLE

	Ensemble des Français	Ont déjà acquis des crypto-actifs	Détenteurs actuels actifs	Détenteurs actuels actifs non-actifs	Anciens détenteurs	Intentionnistes (envisageraient d'en acquérir à l'avenir)	Réfractaires
% Insatisfaits (0-6)							
Produits d'épargne et d'investissement	54%	50%	45%	55%	57%	59%	50%
Prêt / emprunt	54%	53%	52%	50%	60%	57%	53%
Trading*	70%	63%	56%	63%	83%	73%	68%
Conseils en investissement	66%	64%	62%	61%	73%	71%	62%
Assurances	51%	53%	51%	59%	53%	57%	46%
Gestion de patrimoine	64%	68%	66%	63%	79%	70%	57%
Paiements internationaux	56%	51%	50%	41%	66%	59%	54%

*le fait d'acheter et de vendre des titres financiers tels que des actions, obligations, etc)

L'ANALYSE D'HEXARQ



L'édition 2026 de l'étude ADAN met en lumière la place désormais structurelle des crypto-actifs dans le paysage de l'épargne des Français. Si 93 % de la population ont déjà entendu parler des crypto-actifs, 11 % en détiennent aujourd'hui, y consacrant en moyenne 14 % de leur épargne. Au-delà des seuls détenteurs, 46 % des Français ne se déclarent pas réfractaires à ces actifs et 32 % envisagent d'en acquérir à l'avenir, signe d'un intérêt croissant qui dépasse le cercle des pionniers.

Cette appétence s'accompagne d'une attente claire vis-à-vis des acteurs établis : près de 4 Français sur 10 se disent intéressés par une offre de placement en crypto-actifs proposée par leur banque, avec des niveaux d'intérêt encore plus élevés chez les détenteurs actuels et les intentionnistes. Ces résultats soulignent l'enjeu d'une offre intégrant à la fois simplicité d'accès et sécurité opérationnelle et technique, en particulier pour la conservation des actifs. Ils rappellent également l'importance de la confiance dans des acteurs solides, capables d'apporter des garanties durables et de dissiper le risque, fortement perçu par le grand public, de voir disparaître les actifs confiés. Hexarq, en tant que filiale du Groupe BPCE, a vocation à répondre pleinement à ces attentes.

04

L'ÉMERGENCE DES NOUVEAUX USAGES : STABLECOINS, DeFi ET TOKENISATION

- 36 LES STABLECOINS : VERS UNE UTILITÉ TRANSACTIONNELLE ET MONÉTAIRE
- 38 LE PAIEMENT
- 39 LA FINANCE DÉCENTRALISÉE (DeFi) : LE BESOIN DE PASSERELLES SÉCURISÉES
- 40 TOKENISATION DES ACTIFS FINANCIERS (RWA)

04. L'ÉMERGENCE DES NOUVEAUX USAGES : STABLECOINS, DeFi ET TOKENISATION

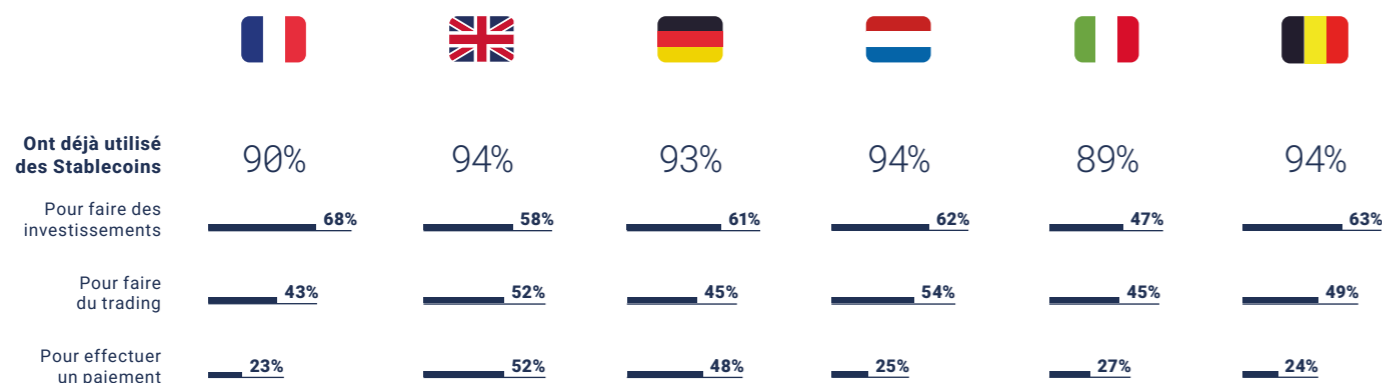
4.1 | LES STABLECOINS : VERS UNE UTILITÉ TRANSACTIONNELLE ET MONÉTAIRE

Alors que les instruments indexés sur le dollar (USDC, USDT) dominent encore les flux (70 % d'utilisation dans cette catégorie), l'intérêt pour les *stablecoins* euro devient un moteur d'adoption. 53 % des utilisateurs de *stablecoins* ont déjà eu recours à une version euro, et 68 % de ceux qui connaissent ces actifs se disent intéressés par leur usage. L'adossement à la monnaie unique pourrait convaincre un quart des non-détenteurs de franchir le pas, la suppression du risque de change agissant comme un levier de réassurance majeur pour le grand public.

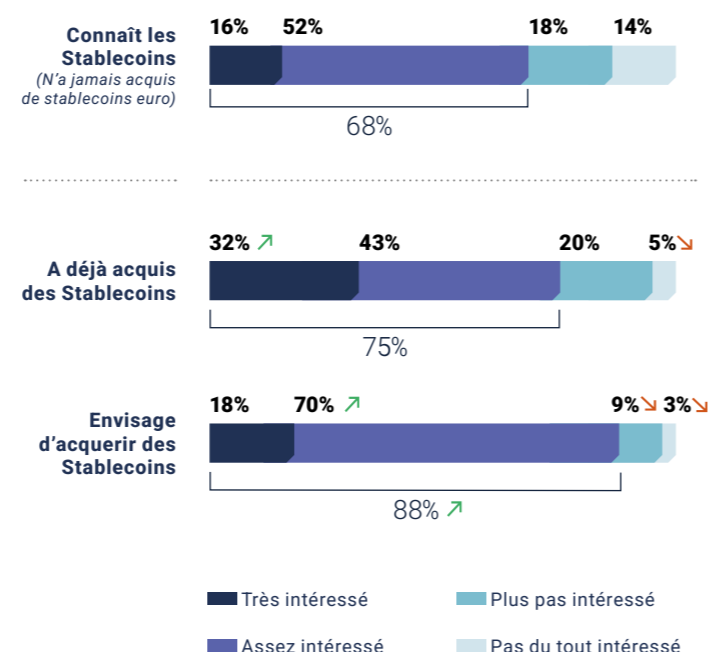
L'usage, lui, dépasse la simple gestion de la volatilité : en France, 68 % des détenteurs les utilisent pour la gestion globale de leur patrimoine et 23 % pour le règlement de biens ou services.

Notons toutefois une potentielle corrélation entre l'usage transactionnel des *stablecoins* et le cadre fiscal national. Dans les pays où la fiscalité est perçue comme la plus claire et la plus "appropriée", le recours aux *stablecoins* pour le paiement est nettement plus élevé. Ainsi, au Royaume-Uni et en Allemagne, où moins d'un détenteur sur trois se dit "insatisfait" de la fiscalité, on observe un recours au paiement en *stablecoin* plus fluide. Dans ces pays, un utilisateur de *stablecoin* sur deux indique avoir déjà eu recours à ces instruments pour effectuer un paiement.

UTILISATION DES STABLECOINS



INTÉRÊT POUR LES STABLECOINS EURO



L'ANALYSE DE SG FORGE



Nous entrons dans une phase décisive pour les actifs numériques. Après plusieurs années d'expérimentation, un mouvement de fond se dessine : les crypto-actifs s'installent progressivement dans les usages financiers, et les *stablecoins* s'imposent comme l'une des briques les plus structurantes de cette transformation. L'acquisition et la détention de crypto-actifs se stabilisent depuis deux ans, marquant une consolidation du marché et un réel potentiel de croissance : **42 % des Français interrogés envisagent d'acquérir un crypto-actif en 2026.**

Cette adoption traduit un changement de nature : les *stablecoins* ne sont plus perçus comme de simples outils techniques ou transitoires, mais comme des instruments de gestion de portefeuille, de liquidité et de sécurisation de la valeur. La montée en puissance du *stablecoin* euro, privilégié pour l'investissement, confirme cette évolution vers des usages durables et ancrés dans l'économie réelle. **Les acquéreurs de *stablecoins* sont 75 % à se dire intéressés par un *stablecoin* euro. Cette proportion grimpe à 88 % chez ceux qui envisagent d'acquérir des *stablecoins*.**

À mesure que ces usages se développent, les attentes évoluent. Fiabilité, transparence et conformité deviennent des critères déterminants. Dans un environnement perçu comme complexe et incertain, les utilisateurs recherchent des solutions capables de conjuguer innovation technologique et cadre réglementaire clair, en particulier au niveau européen. C'est précisément dans cet espace que s'inscrit SG-FORGE.

En tant que filiale dédiée aux crypto-actifs et adossée à un groupe bancaire de premier plan, SG-FORGE apporte aux *stablecoins* ce qui conditionne leur adoption à grande échelle : la confiance. Plus qu'une évolution technologique, ils incarnent une nouvelle manière de faire circuler et de conserver la valeur, au service d'usages concrets et d'une adoption élargie, bien au-delà des seuls initiés.

L'ANALYSE DE CIRCLE



L'enquête ADAN 2026 confirme ce que nous observons à l'échelle mondiale : les *stablecoins* évoluent, passant du statut d'instruments de trading sur crypto-actifs à celui d'infrastructures financières numériques clés. Fait marquant, 90 % des utilisateurs de *stablecoins* les utilisent activement, et près d'un sur quatre les utilise déjà pour effectuer des paiements. Cela montre que les *stablecoins* dépassent désormais le cadre des marchés de capitaux des crypto-actifs pour s'imposer dans des usages concrets de l'économie réelle.

Nous sommes fiers que l'USDC soit le *stablecoin* le plus largement détenu par les utilisateurs français de crypto-actifs, ce qui confirme sa position de principal *stablecoin* libellé en dollars américains et réglementé en Europe.

Les données mettent également en évidence une demande croissante pour les *stablecoins* libellés en euros. Plus de la moitié des utilisateurs de *stablecoins* ont déjà utilisé un *stablecoin* en euros et, parmi les personnes familières avec les *stablecoins*, 68 % se déclarent intéressées par une option en euros. Chez Circle, nous poursuivons nos investissements pour soutenir la croissance et l'adoption d'EURC en tant que principal *stablecoin* adossé à l'euro en termes de capitalisation de marché.

Pour les décideurs publics et les régulateurs, le message est clair : les Européens souhaitent avoir accès à des options en euros comme en dollars et appellent à un cadre réglementaire équilibré, à même de renforcer l'innovation et la compétitivité européennes à l'ère numérique.

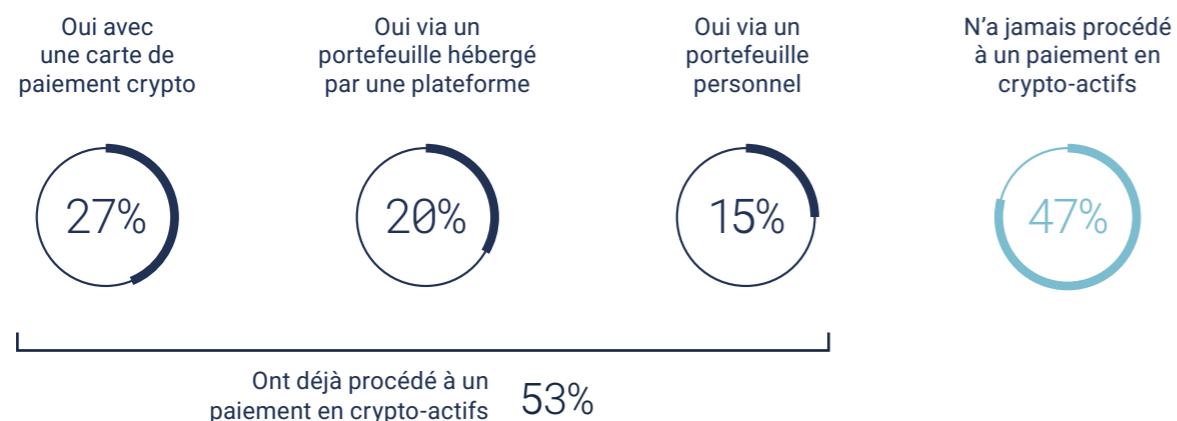
4.2 | LE PAIEMENT

Le paiement en crypto-actifs s'installe dans les habitudes de consommation, porté par des outils qui masquent la complexité de la blockchain :

- **1 acquéreur sur 2 (53 %)** a déjà réalisé un paiement en crypto-actifs ;
- La carte de paiement crypto reste le vecteur privilégié (27 % des usages), loin devant le transfert direct entre portefeuilles personnels (15 %). Ce succès confirme la préférence pour des solutions déjà ancrées dans les habitudes de consommation ;

• 25 % de la population française (et 66 % des détenteurs) exprime désormais le souhait de voir ces moyens de paiement généralisés chez les commerçants de proximité. Le passage d'un usage d'investissement à une logique d'usage transactionnel devient plus visible. L'élargissement de l'acceptation marchande constitue dès lors un levier d'adoption puissant.

PAIEMENT EN CRYPTO-ACTIFS



L'ANALYSE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



Moins d'un Français sur trois connaît aujourd'hui le projet d'Euro numérique et pourtant, 42 % d'entre eux se déclarent prêts à l'utiliser, un chiffre qui monte à 72 % chez les acquéreurs d'actifs numériques. Et cette adoption est conditionnée : 36 % des Français ne franchiraient le pas qu'à condition que la confidentialité de leurs données soit garantie. Il y a donc un enjeu fort autour de la confiance envers cette nouvelle monnaie numérique.

Au-delà du grand public, c'est à l'échelle des marchés financiers que se joue l'avenir de cet Euro numérique. En effet, les projets en cours portent sur en priorité sur la dimension wholesale (monnaie de gros), interbancaire et institutionnelle. Dans ce contexte, la disponibilité d'une monnaie numérique de banque centrale utilisable comme cash on-chain représente un enjeu stratégique majeur : elle constituera un chaînon indispensable à la tokenisation des marchés financiers. Des travaux sont en cours entre la Banque centrale européenne et les acteurs de place pour mettre en place l'infrastructure, qui permettra le déploiement de l'Euro numérique à destination des institutionnels.

4.3 | LA FINANCE DÉCENTRALISÉE (DeFi) : LE BESOIN DE PASSERELLES SÉCURISÉES

Si la DeFi repose techniquement sur l'absence d'intermédiaire, son adoption par de nouveaux profils se heurte à des barrières d'entrée technologiques.

La pratique est déjà concrète pour **50 % des acquéreurs de crypto-actifs**, qui utilisent des protocoles de *staking*, de *lending* ou d'apport de liquidité.

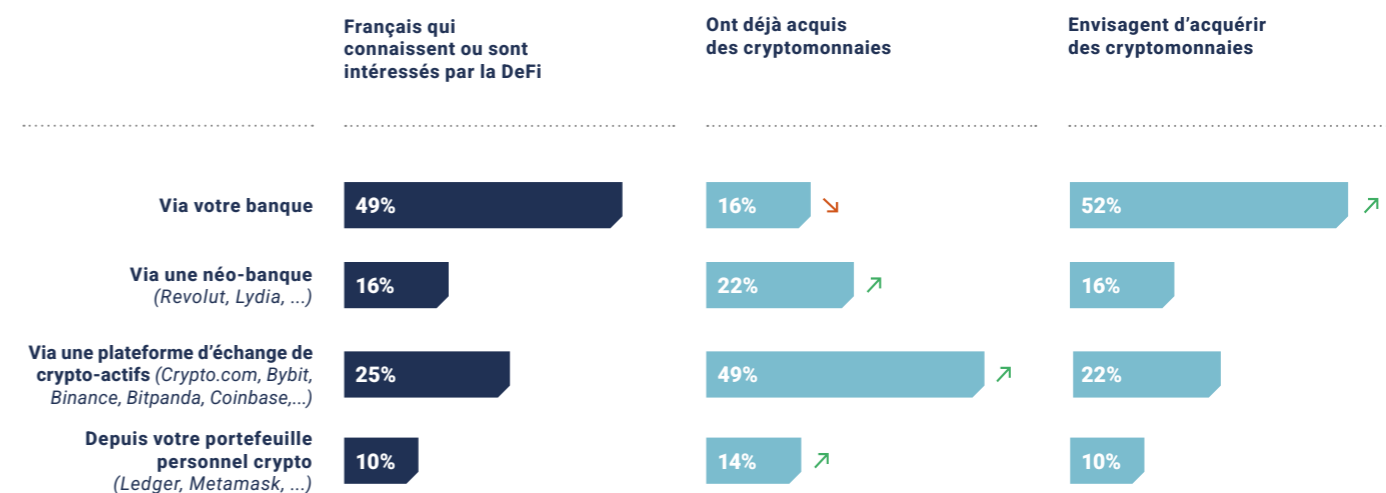
L'étude souligne une attente de simplification : 49 % des français ayant déjà entendu parler de la DeFi envisagent d'y accéder **prioritairement via leur établissement bancaire habituel**. L'intégration par les banques de la DeFi est donc susceptible de renforcer significativement l'usage des services financiers décentralisés et de convaincre des non-détenteurs de franchir le pas.

Ces résultats révèlent ainsi une différence entre les **nouveaux entrants**, en quête d'un cadre familier et sécurisé, et les **utilisateurs déjà actifs**, plus enclins à accéder directement aux services décentralisés.

À l'inverse, chez les acquéreurs de cryptomonnaies, ce sont les plateformes d'échange (CASP) qui sont privilégiées comme voie d'accès à la finance décentralisée (49 %).

Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces statistiques au regard de l'inclusion de produits de finance décentralisée notamment à travers les intermédiaires CASP et les fintechs.

INTÉRÊT POUR ACCÉDER À LA DeFi VIA DES INTERMÉDIAIRES



L'ANALYSE DE MORPHO



L'un des résultats les plus significatifs de cette édition 2026 concerne la pénétration de la finance décentralisée (DeFi) parmi les acquéreurs de cryptomonnaies : parmi ceux qui connaissent la DeFi, 50 % déclarent l'avoir déjà utilisée. Ce niveau d'usage traduit une montée en maturité du public crypto français et confirme que la DeFi dépasse désormais le stade de l'expérimentation.

Cette adoption ne s'effectue pas en rupture avec les acteurs existants. Parmi les Français qui connaissent ou s'intéressent à la DeFi, 49 % déclarent préférer y accéder via un établissement bancaire habituel. L'intégration de la DeFi dans des environnements familiers reste déterminante.

Ces résultats font écho à une insatisfaction persistante vis-à-vis de certains services financiers traditionnels, notamment le trading, le conseil en investissement et la gestion de patrimoine. Ils traduisent une attente claire pour des services plus efficaces, plus accessibles et mieux adaptés aux usages numériques.

4.4 | TOKENISATION DES ACTIFS FINANCIERS (RWA)

La conversion d'instruments financiers traditionnels en jetons numériques (Real World Assets) apparaît comme la nouveauté structurante de cette édition.

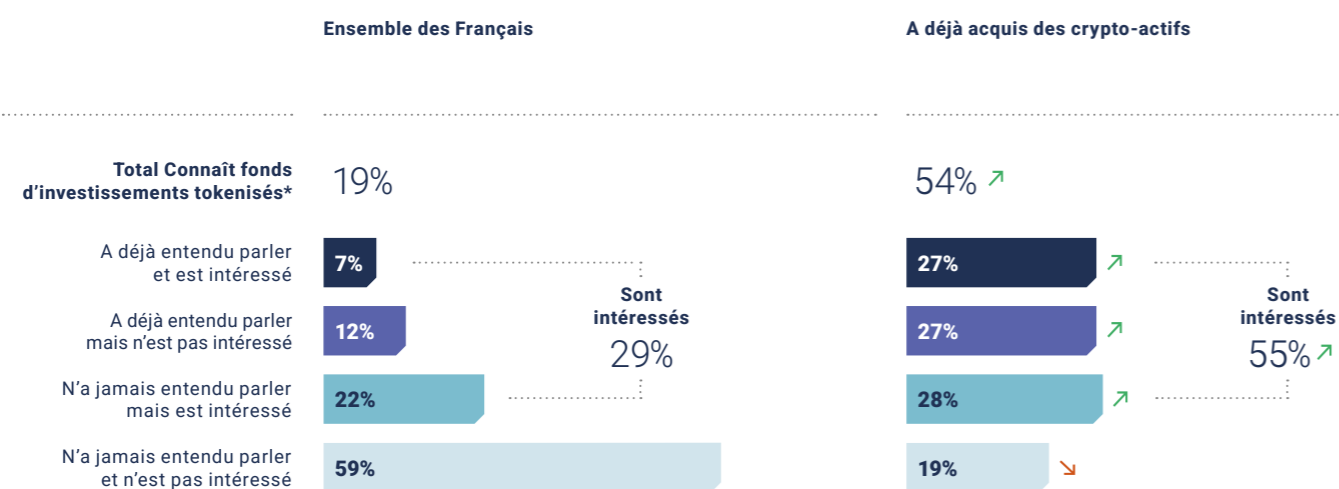
Bien que complexe, la notion de fonds tokenisés est déjà identifiée par 19 % des Français.

L'appétence est particulièrement forte chez les détenteurs actuels, dont 55 % manifestent un intérêt direct pour ces nouveaux véhicules, mettant l'accent

sur la diversification des investissements. Cela démontre aussi la compréhension des caractéristiques de cette finance tokenisée, héritées des crypto-actifs : 24/7, atomicité des transactions et programmabilité.

Au global, 29 % des Français se disent intéressés par la détention de parts de fonds (monétaires, ETF) ou d'obligations sous forme numérique, y voyant une promesse de transparence et de liquidité accrue.

NOTORIÉTÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENTS TOKENISÉS*



*Les fonds d'investissements tokenisés : Désigne des produits financiers qui ont été convertis en jetons numériques, ce qui permet d'émettre et d'enregistrer des actifs sous forme numérique offrant plus de transparence et de sécurité. (ex : fonds monétaire tokenisés, ETF tokenisés, ...)

L'ANALYSE DE BPI FRANCE

bpifrance

Le Panorama 2026 marque un tournant stratégique : le passage d'un cycle spéculatif à une phase de maturité industrielle. La stabilisation de la détention (11 %) témoigne d'un assainissement sain, laissant place aux cas d'usage concrets. Pour Bpifrance, l'indicateur majeur est l'essor de la tokenisation. Avec 54 % des détenteurs familiers des fonds tokenisés, le marché valide la pertinence des Real World Assets (RWA). L'enjeu n'est plus la volatilité, mais la modernisation des infrastructures financières.

Ce besoin de réassurance est une opportunité pour les banques : les intentionnistes plébiscitent un accès à la DeFi via leurs institutions traditionnelles. Cela conforte notre doctrine : soutenir les pépites technologiques qui bâtissent les passerelles entre blockchain et finance classique. L'objectif pour la France et l'Europe est clair : édifier une infrastructure souveraine capable de porter cette nouvelle économie tokenisée.



ENTRE USAGE ET INSTITUTIONNALISATION, LA FINANCE DÉCENTRALISÉE EST BEL ET BIEN UNE RÉALITÉ.

Il y a quatre ans, la finance décentralisée (DeFi) était encore un terrain d'exploration. Selon le Panorama 2026 des crypto-actifs de l'Adan, 19 % des

Français(e)s déclarent connaître la DeFi. Ce taux atteint 50 % chez les acquéreurs de cryptomonnaies. Autrement dit, lorsqu'elle est comprise, la DeFi est expérimentée.

La finance décentralisée devient aussi une réalité financière qui s'installe progressivement, portée en 2025 et 2026 par l'engagement croissant de mastodontes de la finance mondiale tels que BlackRock ou JP Morgan.

L'étude met en évidence une insatisfaction marquée vis-à-vis de l'offre financière traditionnelle, notamment en matière de trading, de conseils en investissement et de gestion de patrimoine. Parallèlement, 39 % des Français(e)s se disent intéressé(e)s par une offre bancaire intégrant des crypto-actifs et 68 % de celles et ceux qui en ont acquis seraient prêts à changer d'établissement pour bénéficier de services adaptés. Ces chiffres traduisent une attente structurante : celle d'une finance plus accessible, plus efficace et plus transparente.

UNE TRANSFORMATION DES INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES

La DeFi répond à cette attente, non pas en opposition à la finance traditionnelle, mais en transformant ses infrastructures. Elle permet d'automatiser des fonctions essentielles comme le prêt, l'emprunt ou la gestion de liquidité, sur des protocoles ouverts, auditable et interopérables. L'enjeu n'est pas de remplacer les institutions existantes, mais d'optimiser les couches techniques sur lesquelles elles opèrent.

Morpho est né de cette conviction : les services de prêt et d'emprunt peuvent fonctionner de manière plus fluide, plus transparente et plus ouverte sur une infrastructure décentralisée que sur des systèmes fermés. Avec près de 12 milliards de dollars de dépôts et une position dans le top 2 mondial des protocoles de prêt-emprunt décentralisés, cette conviction a trouvé sa validation dans les faits.

Ce que l'étude confirme par ailleurs, c'est que lorsqu'il s'agit d'accéder à la DeFi, les acquéreurs expérimentés privilégient les plateformes d'échange de crypto-actifs reconnues, car déjà clients de celles-ci. La DeFi progresse là où elle s'intègre dans des produits existants, sans friction supplémentaire. C'est précisément le modèle sur lequel repose une infrastructure comme Morpho : fournir les fondations sur lesquelles institutions, banques, "néobanques", gestionnaires d'actifs et plateformes d'échange peuvent construire leurs propres services, sans repartir de zéro et sans compromis sur la sécurité.

LE MOMENT EUROPÉEN

À présent, l'enjeu se situe à l'échelle européenne.

Avec 14 % de sa population ayant déjà acquis des crypto-actifs, la France demeure en retrait par rapport à l'Allemagne et aux Pays-Bas. Une part significative des répondant(e)s considère par ailleurs que la France reste peu incitative sur ces sujets. Ces éléments traduisent un positionnement encore prudent, alors même que l'écosystème français et européen dispose d'acteurs technologiques reconnus capables d'opérer à l'international.

L'année 2025 a marqué une accélération mondiale de la tokenisation financière. Aux États-Unis, les grandes institutions financières ont intensifié leurs investissements dans les infrastructures blockchain, désormais intégrées aux stratégies de développement des marchés.

L'Europe dispose pourtant d'atouts comparables : un marché profond, des standards élevés de stabilité financière et un cadre commun qui offre de la lisibilité. L'enjeu est moins de créer de nouvelles normes que d'assurer la cohérence et la stabilité du cadre existant afin de permettre aux acteurs de se projeter durablement.

La tokenisation des actifs, le développement de *stablecoins* en euros et l'émergence de fonds tokenisés participent d'une transformation structurelle des marchés financiers. Dans un contexte où le dollar domine aujourd'hui la finance *onchain*, la capacité de l'Europe à développer ses propres infrastructures et instruments en euros constitue un élément important pour son autonomie stratégique.



Faustine Fleuret,
Directrice des Affaires Publiques,
Morpho

CONCLUSION

CONCLUSION

2026 consacre la **maturité structurelle** d'un marché qui ne se définit plus par son exceptionnalité, mais par son intégration progressive dans le paysage financier classique.

La notoriété quasi universelle (93 %) et la stabilisation de la détention autour de 11 % de la population française témoignent d'un marché qui maintient sa solidité et atteint ses limites organiques. L'investisseur de 2026 est désormais un épargnant averti qui alloue de manière pragmatique environ 14 % de son patrimoine aux actifs numériques, souvent en complément d'actifs traditionnels.

L'étude 2026 met en lumière une mutation dans le marché des *stablecoins*. Si les jetons adossés au dollar restent majoritaires, l'émergence des **stablecoins euro** régulés sous le cadre MiCA répond à un besoin de réduction du risque de change pour les investisseurs européens. Parallèlement, la **Finance Décentralisée (DeFi)** sort de sa niche technologique. L'intérêt pour les protocoles de rendement ne faiblit pas, mais il se heurte encore à une barrière de complexité technique. À cet égard, l'étude souligne une attente forte vis-à-vis des **institutions bancaires** : une majorité de détenteurs souhaiterait que leur banque serve d'interface sécurisée pour accéder aux services de la DeFi. Ce rôle de "passerelle" permettrait aux clients de bénéficier de rendements on-chain tout en conservant le cadre de confiance propre aux établissements financiers traditionnels.

Le secteur bancaire se trouve ainsi à une croisée des chemins critique. L'étude révèle une opportunité historique doublée d'un risque majeur de mobilité bancaire. Si les banques traditionnelles conservent un avantage compétitif sur la confiance et la conservation, elles souffrent d'un déficit de proactivité et de conseil qui pousse les investisseurs vers des alternatives numériques. L'appétence pour accéder à la finance décentralisée ou aux fonds tokenisés via son interface bancaire habituelle souligne que la banque de demain sera celle qui saura bâtir des passerelles sécurisées vers ces nouveaux protocoles.

L'étude révèle aussi une perception hétérogène de l'action publique : si le cadre MiCA sécurise l'écosystème à l'échelle de l'Union, les citoyens jugent sévèrement leurs politiques nationales. La France incarne bien ce paradoxe : bien que pionnière par sa réglementation (statut PSAN), elle ne parvient pas à transformer l'essai en un sentiment d'attractivité chez les usagers, contrairement à l'Italie ou aux Pays-Bas où la perception d'un soutien pro-innovation est plus ancrée. Ce déficit d'image est alimenté par un volet fiscal qui demeure le principal point de rupture ; avec 78 % de détenteurs français jugeant le régime actuel complexe et punitif, l'étude souligne que l'illisibilité des obligations déclaratives pèse davantage que le taux d'imposition lui-même. Pour les Européens, la réussite d'une politique publique ne se mesure plus seulement à sa capacité à réguler, mais à sa faculté de simplifier le quotidien des investisseurs et de positionner chaque nation comme un leader crédible face à la concurrence internationale.

CONTACTS

Stanislas **Barthelemi**
Président de l'Adan
stanislas.barthelemi@adan.eu

Claire **Balva**
Directrice générale de l'Adan
claire.balva@adan.eu

PARTENAIRES

Bpifrance, Bybit, Caisse des
dépôts et des consignations,
Morpho, SG Forge, Arkéa
Banking Services, Circle,
Cube, Hexarq, Keytrade Bank.

CONTRIBUTEURS

Alizée Van Den Schrieck,
Lucas Cherfils

 **ADAN**

adan.eu